

SAGUENAYENSIA

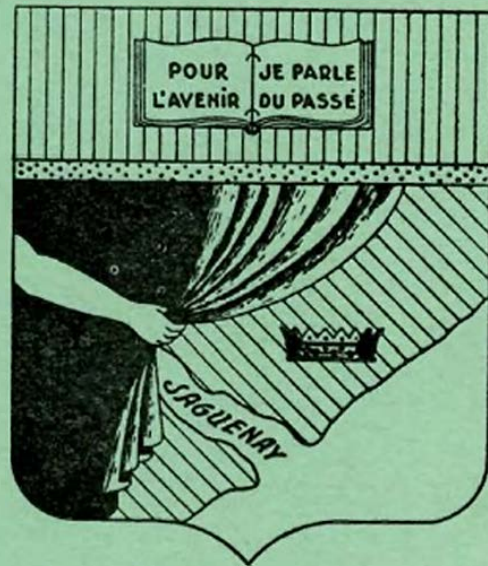
Volume 1 — Numéro 6
Novembre-Décembre 1959

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay



JE DÉVOILE



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⦿ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⦿ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⦿ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⦿ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⦿ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⦿ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⦿ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⦿ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⦿ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⦿ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 1—Numéro 6

Novembre—Décembre 1959

SAGUENAYENSIA

Directeur:

Mgr Victor Tremblay.

Conseil d'administration:

M. J.-Eugène Houde, président;
MM. Louis-Marie Tremblay, Léopold
Tremblay, J.-Henri Bouchard et
Gaston Ouellet.

Adresse:

Au Petit Séminaire, Chicoutimi.
Téléphone: LI 9-2805

Imprimée par:

MONTMINY

Imprimerie Commerciale de Chic. Inc.
139 est, rue Racine, Chicoutimi.

Prix de l'abonnement:

(pour ceux qui ne sont pas membres
de la S. H. S.)
\$2.00; le numéro: 35 cents.

SOMMAIRE

Vol. 1, No 6. Novembre-Décembre 1959

	Pages
Deux événements marquant	123
Mgr de Laval et le Saguenay — Mgr Victor Tremblay	124
Abbé Apollinaire Gingras — Abbé Raymond Desgagné	126
Questions et réponses	128
L'aviation au Lac Saint-Jean — Damase Potvin	129
Mémoires d'un vieillard: Ignace Lajoie	132
Capture d'une baleine	133
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger	135
Un sermon du Père Coquart — Mgr René Bélanger	140
Le pain bénit — Percy Martin	142
La rivière Péribonka - I — Mgr Victor Tremblay	143

DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'automne de 1959 est marqué par deux événements particulièrement importants dans l'histoire de notre région: l'achèvement du chemin de fer de Chibougamau et celui de l'aménagement de la Chute des Passes. Ce sont des faits d'ordre majeur dans le progrès des développements de notre "Royaume". Il n'est pas besoin d'argumenter pour en faire saisir l'importance. Il est plus opportun, croyons-nous, de rappeler qu'ils sont, l'un et l'autre, le terme d'une suite de faits et d'efforts qui s'échelonnent sur toute une période de temps.

Le chemin de fer de Chibougamau au Lac-Saint-Jean a été longtemps à l'état de projet. Il y a plus de soixante ans, un chemin de fer de ce côté, depuis quinze ans déjà dans l'air, était préconisé par des hommes comme Henry O'Sullivan, qui avait lui-même exploré toute la région au nord du lac Saint-Jean, Charles Baillargé, ingénieur des ponts et chaussées pour la Province, qui en avait fait une étude spéciale, et par nombre d'autres. Il recevait même un octroi du gouvernement fédéral en 1901. Repris par les explorateurs des mines de Chibougamau, par des industriels et des ingénieurs de chez nous et d'ailleurs, il connut plus d'une fois des commencements de réalisation, et l'abandon des travaux n'entraîna pas l'abandon du projet, auquel le Conseil d'Orientation économique du Saguenay, pour sa part, a consacré beaucoup d'étude et de démarches.

Sa construction a subi à son tour des lenteurs et des retards qui indiquent bien d'autres difficultés que celles d'ordre technique. La ténacité a fini par triompher, et le centre minier de Chibougamau est enfin relié par voie ferrée avec le tronçon saguenéen des chemins de fer comme il l'est avec le secteur abitibien.

L'aspect économique de cette réalisation n'est pas de notre ressort; nous l'envisageons comme fait historique et nous croyons qu'à ce point de vue il est le terme heureux d'un long et très louable effort.

L'aménagement de la Chute des Passes présente pour l'histoire une autre physionomie. Au contraire de l'autre, il n'a pas été prévu et voulu depuis longtemps; il est simplement venu à son tour, dans une suite de développements rendus réalisables les uns après les autres, grâce au succès des précédents et grâce aux possibilités nouvelles.

L'utilisation industrielle de l'électricité avait fait ses preuves, elle donna l'idée de l'emmagasinement de eaux; le premier réservoir, créé au lac Kénogami, fut bientôt suivi d'un deuxième, au lac Saint-Jean, avec la construction de la première centrale électrique géante; et les autres s'en vinrent, comme une suite logique, jusqu'à l'aménagement de la Chute des Passes, réalisation gigantesque qui est l'aboutissement actuel de ce qu'on pourrait appeler "le progrès par échelons".

Voilà donc deux faits qui, pour être différents par la trame de leur histoire et par leur caractère, n'en sont pas moins associés à la même oeuvre de progrès régional et national.

La DIRECTION

Monseigneur de Laval



et le Saguenay

"Il n'est pas un catholique canadien-français qui n'ait à s'acquitter envers Mgr de Laval d'une dette personnelle. Le fondateur de l'Eglise canadienne est à l'origine de tout ce qui a été fait de grand chez nous, il a posé la plupart des fortes assises sur lesquelles nous avons grandi."

Cette observation qu'Omer Hêroux formulait il y a plus de trente ans m'est restée dans l'esprit comme un verdict de l'Histoire.

Ces "fortes assises" qui ont permis et assuré la croissance de notre peuple ne sont pas toutes d'ordre économique et on en cherche d'ordre politique; elles ne sont pas toutes d'ordre spirituel, mais les plus fermes sont faites d'un heureux agencement du religieux, de l'intellectuel et du social: la famille, l'école, la paroisse, la discipline des mœurs, le sens du devoir. Les mentionner c'est résumer par ses titres l'oeuvre de Mgr de Laval, et tout commentaire serait de trop après ce que le tricentenaire de son arrivée a donné occasion d'écrire à son sujet.

En marge des grandes réalisations du fondateur de l'Eglise canadienne, il y a sans doute bien des parts de son activité qui restent dans l'ombre ou dans l'oubli; je suppose volontiers que celle que je veux rappeler est du nombre: il s'agit de l'attention qu'il a portée à ce territoire à part qu'était la région du Saguenay.

Je dis à part; le mot signifie que cette vaste contrée appelée depuis Jacques Cartier le "Royaume du Saguenay" et s'étendant jusqu'au delà des sources des rivières qui coulent vers le fleuve Saint-Laurent était un pays à la fois isolé et fermé. A l'écart par sa situation géographique, il était de plus gardé par la diplomatie indienne et séparé comme domaine réservé à la traite des fourrures.

On avait d'abord, après des expériences pénibles et renouvelées, renoncé à l'évangélisation des tribus dispersées et nomades qui l'habitaient alors, puis on avait répondu à leur appel et, au moment où Mgr de Laval venait prendre charge des intérêts religieux de la colonie française, une mission était établie à Tadoussac depuis dix-huit ans, avec deux postes visités par le missionnaire, l'un au lac Saint-Jean, l'autre sur la Côte vers Betsiamits.

Bien que toutes les missions indiennes aient été le lot propre des Jésuites, le zèle vicaire apostolique y portait un très vif intérêt et en épousait la cause en véritable apôtre. Qu'on en juge par le témoignage que lui rend la *Relation* de 1660.

"Sitôt que Monseigneur l'Evêque de Pétrée eut appris le dessein que nous avions de commencer cette mission (dans l'intérieur du Saguenay), on ne peut croire combien il y parut affectionné. Son zèle, qui embrasse tout et à qui tout l'Océan n'a pu donner de bornes, lui faisait souhaiter de pouvoir être lui-même de ces heureux

exposés, aux dépens de mille vies, à aller chercher dans le plus profond des forêts la brebis égarée, pour laquelle il avait traversé les mers. Il y eut été s'il eut pu se diviser; et les courses qu'il a faites sur les neiges dès son premier hiver pour visiter ses ouailles, non pas à cheval ou carosse, mais en raquettes et sur les glaces, montrent qu'il tiendrait bien sa place parmi les plus excellents missionnaires des Sauvages, s'il pouvait quitter le plus nécessaire pour courir au plus dangereux; du moins son coeur y a volé pendant qu'il s'arrête ici comme au centre de toutes les missions pour pouvoir donner ses soins et partager son zèle à tous également.."

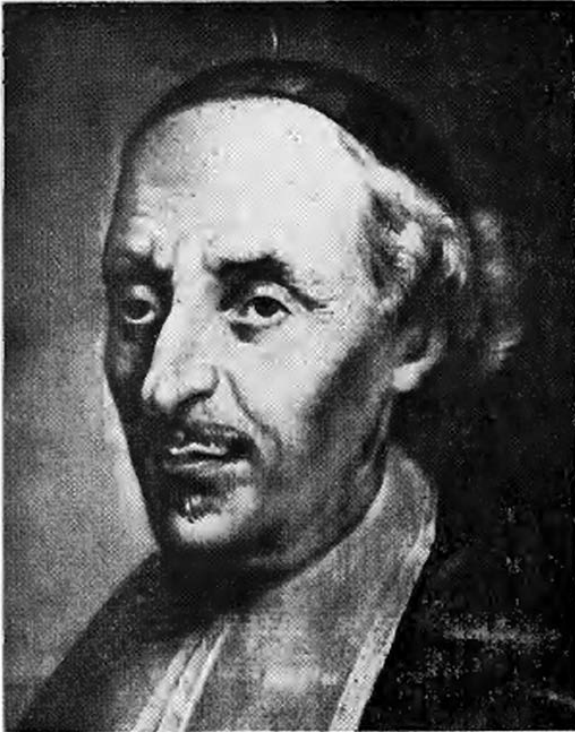
Les missions du mystérieux Saguenay avaient leur large part dans cette sollicitude apostolique. Il y revient à trois reprises dans le rapport que, dès l'été de 1660, il adressait à Rome sur l'état du pays au point de vue religieux. C'est là qu'on lit ce détail: "A Tadoussac, une église en pierre, que les Pères de la Compagnie de Jésus ont construite pour leurs néophytes, réunis en ce lieu pendant tout l'été.." et cet autre: que le vaste arrière-pays est rempli de peuples qui sollicitent et attendent le missionnaire, et que celui-ci répond déjà à l'appel.

Il n'attendit pas longtemps pour se rendre lui-même chez les plus accessibles et les plus préparés à bénéficier du ministère d'un évêque; il se rendit à Tadoussac en 1668. — Ainsi les Montagnais du Saguenay sont les seuls parmi les nations indiennes qui aient eu l'honneur et l'avantage d'une visite de Mgr de Laval chez eux. (Exception faite des groupes installés comme sédentaires près de Québec et Montréal).

Ce n'était pas pour lui un voyage de fantaisie. "Après avoir fait partout (dans l'immense diocèse) sa visite en canot, c'est-à-dire à la merci d'une frêle écorce, et après avoir parcouru toutes nos habitations depuis Québec jusqu'au dessus de Montréal, donnant même jusqu'au fort de Sainte-Anne, qui est le plus éloigné de tous les forts, à l'entrée du lac Champlain, il voulut faire part de ses bénédictions à notre Eglise des Sauvages de Tadoussac, s'y étant rendu sur la fin de juin, après avoir bien souffert de la part des calmes et des tempêtes de la mer." (*Relation* de 1668).

Les Montagnais et les Papinachois se trouvaient nombreux à Tadoussac cette année-là. "M. l'Evêque le sachant, dit la *Relation*, et ayant été informé dès le printemps de la satisfaction que les Sauvages de cette Eglise avaient donnée à leur pasteur, qui avait hiverné avec eux dans les bois, fit savoir qu'il les visiterait.

"Cette nouvelle les consola beaucoup; mais son arrivée à Tadoussac, qui fut le 24 juin, les combla de joie, qu'ils firent paraître en sa réception. Car s'étant retrouvés au nombre de quatre cents âmes à son débarquement, ils témoignèrent par la décharge de leurs fusils et par leurs



acclamations le contentement qu'ils avaient de voir une personne qui leur était si chère et dont la plupart avaient souvent expérimenté les bontés.

"Ils l'accompagnèrent ensuite en leur chapelle d'écorce, le feu ayant réduit en cendres (en 1665) celle qu'on leur avait bâtie; et là il leur fit dire le motif de son arrivée en ce lieu..."

L'abbé Gosselin cite ce petit discours, interprété par le Père Henri Nouvel, qui accompagnait l'évêque.

"Je suis venu, dit-il, pour me réjouir avec vous de l'affection et de l'attachement que vous portez pour notre sainte religion. Vous avez été cruellement éprouvés par la destruction de votre belle église; mais le plus beau temple où Dieu aime à demeurer, c'est celui de votre âme. Continuez à l'orner de toutes les vertus chrétiennes. Je viens vous aider dans ce but, en apportant à ceux qui ne l'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation. Je viens vous assurer en même temps des bons sentiments que le roi a pour vous. Il vient de vous en donner, d'ailleurs, des marques éclatantes par l'expédition qu'il a fait entreprendre contre les Iroquois et par la paix qu'il les a forcés à conclure."

Empruntons encore au texte savoureux de *Relation* le rapport de cette visite émouvante.

"Cela fait, la charité de ce digne évêque les ravit, lorsque, au sortir de la chapelle, ils le virent entrer dans toutes leurs cabanes les unes après les autres pour y visiter les malades et les capitaines, consolant ceux-là par sa présence, dont ils étaient confus, et par ses charités

qu'il étendait sur eux, sur leurs pauvres veuves et sur leurs orphelins, et encourageant ceux-ci à appuyer la foi de leur autorité et à se maintenir toujours dans les devoirs de véritables chrétiens; ce qu'il renouvela en un célèbre festin, leur recommandant surtout de n'oublier jamais les obligations insignes qu'ils ont au roi, qu'ils doivent considérer comme leur libérateur et comme celui à qui seul après Dieu ils ont l'obligation de leur repos et de leur vie.

"Les quatre jours suivants furent employés à disposer à la confirmation ceux qui ne l'avaient pas encore reçue. Ce sacrement fut administré à diverses reprises à cent quarante-neuf personnes. La dévotion avec laquelle ils l'ont reçu et qu'ils ont fait paraître partout ailleurs a ravi Monseigneur et lui a fait avouer que les peines qu'il a prises pour ce voyage lui donnent une satisfaction toute particulière, de voir de ses propres yeux le christianisme en vigueur et la piété régner parmi ces pauvres Sauvages autant et plus que parmi beaucoup de nations policées.

"Dieu réservait à cette mission la conversion de quelques Sauvages infidèles qui ont vécu longtemps parmi les chrétiens avec une aversion étonnante du christianisme et qui se sont trouvés si fortement touchés par la vue et par les instructions de Monsieur de Pétrée, qu'ils ont changé tout d'un coup de résolution et n'aspirent plus depuis ce temps-là qu'au baptême."

Une liste des confirmés lors de cette visite est inscrite dans le registre des missions du Saguenay; on y relève 72 noms de Montagnais, 11 de Papinachois et 2 de Gaspésiens, ce qui donne un total de 85. On a vraisemblablement omis ceux des enfants.

Mgr de Laval a été très favorablement impressionné par ce contact avec les premiers habitants du Royaume du Saguenay. Il en témoigne lui-même dans une lettre à un prêtre de France: "Si Notre-Seigneur me donne autant de santé l'an prochain que j'en ai eu ce printemps, j'espère encore y retourner; car je vous avoue que s'ils ont témoigné de la joie de nous y voir, nous n'en avons pas moins ressentie de notre côté en cette visite."

Il ne devait pas y revenir cependant, et on voit que dès l'année suivante 61 de nos Montagnais vont à Québec recevoir la confirmation.

Bien que les textes documentaires disent peu de choses positives sur les actes de Mgr de Laval relatifs au Saguenay, on sait par la confiance et la gratitude que nos missionnaires professent à son endroit, par l'appui qu'il a donné par exemple au Père Albanel, par l'attention qu'il n'a pas cessé de porter à toutes les missions, par le zèle avec lequel il a combattu l'abus de la distribution de l'alcool aux Indiens, problème qui intéressait particulièrement les nôtres, sollicités par la Baie d'Hudson, et encore par bien des gestes significatifs, que le Saguenay a toujours bénéficié d'une large part de sa sollicitude.

Il fut notre premier évêque, et comme bénéficiaires de son œuvre de "fondateur de l'Eglise canadienne", les Saguenéens d'aujourd'hui comme ceux de son époque "ont à s'acquitter envers lui d'une dette personnelle."

Victor TREMBLAY, prêtre, P.D.
de la Société Historique du Saguenay

Abbé Apollinaire Gingras

1847 — 1935

Au soir du 13 juin 1935, en la salle Notre-Dame du Chemin, à Québec, des amis se réunissaient pour rendre hommage à un prêtre-poète, qui célébrait ses noces de diamant sacerdotales. Il s'agissait de l'abbé Apollinaire Gingras. A la fin de l'allocution qu'il avait été invité à prononcer, Mgr Camille Roy s'exprimait ainsi: "Je joins mes hommages à votre hommage et mes vœux aux vôtres pour que le soir qui répand ses ombres sur le poète vieilli, procure à son dernier rêve de poète aux visions splendides, des beautés éternelles." C'est un peu pour continuer cet hommage et faire connaître aux lecteurs de *Saguenayensia* celui que leur pays à inspiré, que nous entreprenons cette courte étude. Bien que l'abbé Gingras ne soit pas né ici, et qu'il n'ait pas fait partie de ce diocèse — il était de celui de Québec — il doit être considéré comme l'un des nôtres à cause des deux séjours qu'il fit au Saguenay, le premier comme curé de St-Fulgence, le second après sa retraite du ministère, et des liens de parenté qui le liaient à la famille Lemieux et plus particulièrement au vénérable Mgr Lionel-D. Lemieux, dont il était l'oncle et le parrain.

L'HOMME

Il est resté dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, comme un personnage de légende. Nous revoyons encore, puisqu'il nous a été donné de le voir dans notre enfance, ce personnage majestueux, ce visage aristocratique qu'auréolait une couronne de cheveux blancs. Il était né à Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, le 7 mars 1847, de Joseph Gingras, cultivateur, et de Adélaïde Côté. Après ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec, il entra au Grand Séminaire de la même ville, pour y poursuivre ses études théologiques. Il fut ordonné le 7 juin 1873. Il fut d'abord vicaire à Sainte-Claire de 1873 à 1874; à la Malbaie de 1874 à 1875, à Sainte-Croix de 1875 à 1876. Il devint ensuite curé: à Saint-Fulgence de Chicoutimi de 1876 à 1878, à Saint-Edouard de Lotbinière de 1878 à 1886, à Sainte-Claire de 1886 à 1892, à Château-Richer de 1892 à 1901. C'est à cet endroit qu'il démissionna pour devenir prédicateur de missions dans le diocèse de Québec, de 1902 à 1906. Il commence alors une vie errante qu'il nous a été assez difficile de préciser avec exactitude. En 1907, il est à la Baie Sainte-Catherine, chez M. Gabriel Boulianne. Il vient ensuite à Chicoutimi pour habiter dans la famille de M. Thomas Villeneuve. En 1917, il s'installe à Bagotville, chez la famille Kelso, dans une coquette maison située sur le Cap-à-Gravel. Il quitta cette retraite, qu'il partageait avec la demeure de M. Stanislas (Tanis) Tremblay, de Saint-Alexis, en 1922, un peu plus d'un an avant l'incendie qui devait la détruire et ensevelir une foule de ses souvenirs et de ses manuscrits, le jour de l'an 1925. Après avoir passé quelques mois à Chicoutimi chez M. Jules Harvey, il gagne ensuite Notre-Dame d'Hébertville, pour demeurer chez M. Charles Pelletier, père de feu M. l'abbé David Pelletier. Il y demeura dix ans et trois mois. Puis ce fut la dernière retraite, à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, où il mourut le 19 mars 1935. Ses

funérailles eurent lieu en la chapelle de l'Hôtel-Dieu et il fut inhumé au cimetière Saint-François-Xavier de Chicoutimi.

M. Gingras fut un de ces prêtres que l'on est convenu d'appeler de la vieille génération, un de ces hommes aimables, remplis d'esprit et dont l'amitié, la conversation et la culture étaient recherchées. On a peut-être mal jugé parfois certains aspects de sa personnalité, oubliant que certaines de ses manières d'agir étaient inspirées par un tempérament plutôt timide, amant de la solitude et de la contemplation un tempérament de poète. Il était tout différent, surtout dans ses années de jeunesse. L'oncle Gaspard, qui l'avait bien connu, raconte quelque part que son presbytère était toujours rempli de monde. C'est ainsi qu'il arriva au presbytère de Saint-Edouard avec son père, sa mère, deux frères et trois sœurs. Pendant les vacances tous les neveux et nièces y venaient pour des séjours. Il y recevait aussi quelques personnes du voisinage et les soirs d'hiver, on ne s'ennuyait pas, dit-on, en sa compagnie. Car, nul mieux que lui savait raconter de façon dramatique une histoire ou chanter ces airs assaisonnés de couplets qu'il composait à l'adresse de ses visiteurs. Amant de la belle nature, des arbres, des oiseaux, il agrémentait les alentours de ses presbytères. Aussi, eut-il des amitiés choisies et durables, celles entre autres du musicien Ernest Gagnon, de l'abbé Arthur Lacasse, cet autre poète qui avait été son vicaire et dont l'amitié, au lendemain de sa mort, s'épanchait en ce touchant quatrain:

Poète qui chantas sur terre la beauté,
Sans assouvir jamais ton rêve de génie,
Maintenant que la mort, là-haut, t'ouvre la vie,
Contemple-la vivante en la divinité.

LE POÈTE

Poète, il le fut dans l'âme. Il appartenait à ce groupe d'écrivains qui forment la deuxième période de notre histoire littéraire, celle de 1860-1900, où le souffle religieux et patriotique faisait vibrer toute lyre, celle des Fréchette, des Le May, des Chapman, des Poisson, dont il fut l'ami de cœur et auquel il a dédié tout un long poème. Par le patriotisme et le lyrisme il tient surtout de Fréchette et par Le May il tient du terroir. En outre, dit à son sujet l'abbé Lacasse, "si les circonstances l'eussent permis, il eût été, ici, dans la critique, notre Boileau, dans l'art dramatique, notre Molière, et par son observation aigüe notre LaFontaine. Il commença par publier, en 1881, *Au foyer de mon presbytère*, recueil de 40 pièces, suivi de 11 chansons d'inspiration diverse composées soit au Saguenay ou dans les autres endroits où il fut curé. On y trouve des fables aux leçons piquantes, comme *Une souris qui n'avait pas la langue dans sa poche*, de beaux morceaux lyriques, comme *l'Ange de l'Espérance*, des poésies descriptives, comme *Un paysage des bords du Saguenay*, des fragments d'épopée, telle l'ode à *Monseigneur de La*



“Pauvre jeune pays, comme on te saigne à blanc!
Quelle large blessure on pratique à ton flanc!
C'est bien là tout le coeur de nos mères-patries,
Marâtres sans pudeur, d'égoïsme pétries...”

L'ORATEUR

Ceux qui l'ont connu n'ont qu'une voix pour louer ses talents d'orateur. On aimait cette voix grave et bien timbrée, ce geste noble et enlevant, ces dons rares et sacrés qui font impression sur les foules, cet art de dramatiser les faits, même les plus ordinaires. S'il avait été plus soucieux de s'exercer dans ce genre, il eût été, disait-on, le meilleur orateur jamais produit par le Canada français. L'éloquence, comme la poésie, était chez lui quelque chose de naturel. D'ailleurs on reconnut vite son talent. Alors qu'il était jeune curé de Saint-Fulgence, le 7 août 1878, c'est lui qu'on invita pour le sermon d'intronisation de Mgr Dominique Racine. On le rappela dans la chaire sacrée lors de la translation du coeur du même évêque au Séminaire en 1900. On se rappelait naguère le fameux sermon d'adieu à ses paroissiens de Sainte-Claire, en 1892, celui qu'il prononça à la Basilique de Québec pour l'Immaculée-Conception en 1878, et ceux d'une grande retraite prêchée à Notre-Dame de Lévis en 1912. En 1934, l'abbé Pierre Gravel en fit imprimer une dizaine, ce qui restait après l'incendie de sa maison de Bagotville.

val, qui lui valut le titre de docteur ès lettres de l'Université Laval, des couplets de satire assez mordante, comme *Impertinence à l'eau de rose*, et dont voici un exemple:

“Evanturel et puis Chapman
A défaut d'ailes ont de la plume:
Preuve: c'est que sur leur volume
On dort comme sur un divan.”

On a loué son esprit facile. Il se retrouve surtout dans ses poèmes intitulés *Chansons*. Quel attachant presbytère que celui de La Malbaie, où

“Le vicaire est tout de suite
L'enfant de la maison.
Pour pleurer quand il quitte
Pas besoin d'p'lur' d'oignon!”

Dans *Un soupir imprudent*, poème inédit où un curé désire devenir chapelain, il écrit:

“Ah! le chapelinat a bien son côté gris.
Et qui tombe à ce piège à triste piège est pris.
Entre mille, un détail: la besogne épineuse
Va! que de confesser une religieuse.
D'abord ta pénitente est plus sainte que toi.
Tu crois la diriger, elle te fait la loi...”

Parfois, quand certaines idées qui lui étaient chères étaient en cause, il atteignait le ton de la satire virulente. Il ne ménage pas les Impérialistes de 1914 et les apôtres de la participation aux guerres de l'Empire. Dans un poème écrit contre eux, *l'Emballément*, il affiche fièrement ses idées politiques:

Cette éloquence se manifesta aussi dans les quelques conférences qu'il fut invité à donner. L'une d'elles, prononcée à Québec le 10 mars 1880, a connu la publication. Elle s'intitulait: “Le Bas-Canada entre le Moyen-Age et l'âge moderne”. Il l'avait donnée sous le patronage de l'Institut canadien. Il y parlait du rôle de la société civile qui est de faire fleurir le royaume de Dieu au milieu des peuples. Le *Journal de Québec* écrivait au lendemain de cette conférence: “L'orateur a fait une magnifique comparaison entre le Moyen-Age et l'âge moderne et a vengé noblement le premier, que les hommes préjugés (sic) ont appelé un âge des ténèbres, en rappelant les grandes choses qu'il a opérées en asseyant la société sur des assises solides. Il a fait aussi bonne justice des principes de 89 et des libertés modernes que Rome a condamnées. Pendant environ deux heures, il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole et de sa vaste érudition, s'élevant parfois à la véritable éloquence.” Tous les journaux de Québec ont été unanimes à faire le même éloge. Ce qui est tout à son honneur.

L'HOMME D'ACTION

Il se révéla tel durant toute la période de son ministère. Il aimait le chant d'église et il fut l'un des promoteurs du chant populaire dans les cérémonies du culte. Vers 1886, il a publié une brochure sur ce sujet. Elle contenait toute une étude historique sur le chant populaire à travers les âges et les peuples. A Saint-Edouard il avait fait placer trois cartons avec paroles et musique dans chaque banc et il exigeait que tout le monde se levât pour chanter.

Il avait de plus le culte des morts et des cimetières. C'est à Saint-Edouard qu'il réalisa les plus belles réussites à ce sujet. Il pouvait dire avec raison: “Notre marécage s'est transformé en un plateau qui le printemps verdôie

et sourit au soleil, quinze jours avant la plaine environnante." Ce culte des morts, il l'a fait sentir dans des cantiques touchants qu'il a composés sur la mort d'un jeune homme et d'une jeune fille, et pour la sépulture d'un enfant. Chants jaillis tout entiers de son cœur de poète et de prêtre soucieux de jeter dans l'âme du peuple fidèle, par le culte des morts, l'espérance en l'immortalité.

Il ne se refusait pas non plus aux diverses tâches de l'apostolat. On est frappé évidemment de le voir se retirer à 54 ans du ministère actif. Il est difficile d'en donner les raisons exactes, mais jamais par la suite il ne s'est dérobé aux services qu'il pouvait rendre comme directeur de conscience, prédicateur bénévole et conseiller judicieux. L'exemple de sa vie sacerdotale profondément vécue fut à l'origine de bien des vocations et sa connaissance des voies de la vie spirituelle fut utile à bien des âmes.

Il s'éteignit doucement au début de sa 89^{ième} année, vénérable aoyen du clergé de Québec. Il avait écrit un jour:

Amis, parents, méditez ces reproches:
L'on nous oublie dans ce sombre cachot.
Serait-il vrai qu'avec le son des cloches
Mon souvenir va s'envoler bientôt.

C'est pour parer un peu à ce mélancolique reproche que, pour ses amis et nos lecteurs, nous avons voulu évoquer son souvenir.

OEUVRES

Poésie:

Au foyer de mon presbytère, poèmes et chansons. 258 pages. Imprimerie A. Côté et Cie, Québec, 1881.

L'écho des cœurs. Poème déclamé aux noces d'or du Cardinal Taschereau le 25 août 1892. Québec, 8 p. in 12.

L'emballément. Poème antiimpérialiste. 25 pages. Bagotville, 1920.

Religion et Patrie ou Mgr de Laval. 15 pages. Québec, 1923.

Poésies inédites. Archives de la Société Historique du Saguenay.

Prose:

Le Bas-Canada entre le Moyen-Age et l'âge moderne. 47 pages. Imprimerie du Canadien. Québec, 1880.

Le chant populaire dans nos églises. 12 cantiques nouveaux, **Embellissons nos cimetières**. 72 pages. Québec, 1885.

Sermons. Le Mégantic, Thetford-les-Mines, 140 pages, 1935. — **Jours de parole**, 181 pages, l'Éclaireur Limitée, Beauceville, 1942. Deux éditions successives de quelques-uns de ses sermons, colligés par les soins de M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel.

Reymond DESGAGNE, ptr.

Questions et réponses

On dit que des souvenirs se rattachent à la croix lumineuse qui se dresse sur le rocher entre les deux villages d'Hébertville; quels seraient ces souvenirs?

— Nous ne savons pas quand ni par qui a été plantée la première croix rustique à cet endroit. Elle était tombée depuis quelque temps quand elle a été remplacée, en 1934, par une croix de bois de belle apparence. L'intention expresse de ceux qui ont installé la croix de 1934 était de commémorer à la fois trois grands souvenirs: celui de la croix du Calvaire, dont elle marquait le 19^e centenaire, celui de la prise de possession de la terre canadienne par la croix, à Gaspé, qui avait eu lieu exactement 400 ans auparavant, et celui de la première croix plantée par le curé Hébert, en 1849, à la tête du lac Kénogami, et dont le relèvement du niveau du lac avait noyé le site.

Celle-ci a été remplacée par une autre en 1938, et à la place de celle du rocher des Hébertville, tombée à son tour sous les coups des tempêtes, M. Emile Simard a pris l'initiative de faire construire, en 1950, la croix actuelle, à laquelle continuent de se rattacher les souvenirs de la rédemption, en l'an 34, et de la prise de possession du Canada, en 1534.

Quels étaient les peuples indiens qui habitaient le Saguenay?

— Les Indiens qui habitaient le territoire du Saguenay autrefois étaient les mêmes que ceux d'aujourd'hui: les Papinachois à la Côte Nord, les Montagnais dans l'intérieur, les Mistassins dans la région du lac Mistassini et les Naskapis dans l'arrière-pays de la Côte Nord. Les Montagnais formaient divers groupes qu'on désignait par le secteur qu'ils occupaient: les Betsiamites, les Tadoussaciens, les Chicoutimiens, les Piékouagamiens ou nation du Porc-Epic au lac Saint-Jean, les Nékoubauistes dans les terres au sud du lac Chibougamau. On distinguait les Petits Mistassins et les Grands Mistassins.



Damase Potvin

Il peut arriver, même dans un avenir prochain, que la base aérienne de Roberval, soit la plus utile ou l'une des plus utiles, dans la série de 60 à 70 aéroports aménagés depuis quelques années par les Etats-Unis et le Canada pour desservir les deux-cinquièmes du nord des provinces canadiennes, chacune en rapport avec les quarante stations établies le long du Cercle Arctique dont trente-trois sont dirigées par des agences canadiennes; toutes reconnues aujourd'hui comme essentielles au développement des régions nordiques où la circulation aérienne ne cesse d'augmenter.

C'est le 10 octobre 1910, il y a donc cinquante ans, que le ciel bleu du Lac St-Jean fut traversé pour la première fois par un appareil plus lourd que l'air. Dans la PRESSE du 21 août 1959, le Lt André Brosseau, rappelle ainsi l'événement: Deux aéronautes américains, Alan R. Hawley et Augustus Post, survolèrent la région dans une frêle nacelle suspendue à un aérostat (ou ballon libre), l'"America II". Ils étaient partis de St-Louis, Missouri, le 17 octobre 1910 à 5 heures de l'après-midi, alors que la fanfare locale jouait "We don't know where we're going, but we're on our way"...

"Après une course au gré des vents, ils allèrent prendre terre à un mille de Sotogama, sur la Péribonka, au Lac-du-Banc-de-Sable, soit à 55 milles de la plus proche habitation. Ils gagnèrent le Trophée Gordon Bennett mais vinrent bien près de perdre la vie dans les six ou sept jours où ils errèrent dans la grande solitude, au milieu de nombreux périls. Dans leur détresse, il ne leur restait qu'une consolation, d'être hors d'atteinte des cou-

L'AVIATION

AU LAC SAINT-JEAN

reurs d'autographes. La tente d'un chasseur sauva nos aéronautes qui regagnèrent la civilisation par la paroisse de St-Ambroise. Après un voyage de 1,200 milles en ballon, ils connurent la variété des moyens de transport, car ils marchèrent six jours en forêt, firent une journée en canot, une autre en "quatre roues" à planches, et la balance en chemin de fer".

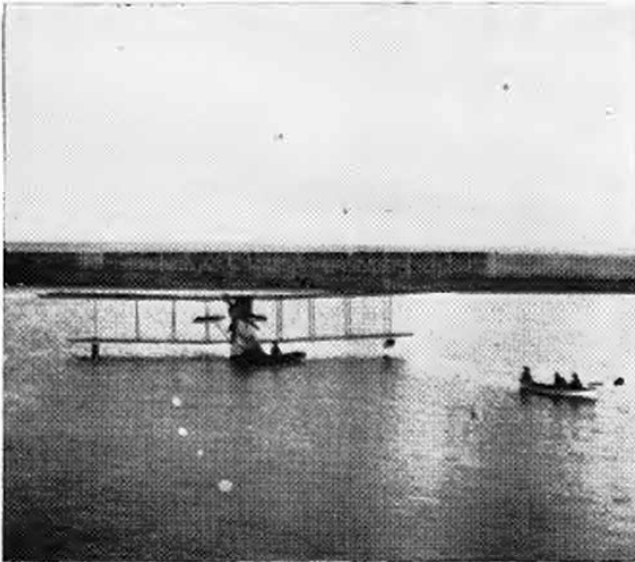
Mais cet épisode que nous rappelons constitue comme un hors-d'œuvre à notre propos. Il ne doit pas faire partie de l'histoire de l'aviation au Lac Saint-Jean.

Mais un trop court article que publie le GUIDE de Sainte-Marie de Beauce — juillet 1959 — nous lisons les quelques notes suivantes écrites par Madame Roméo Vachon l'épouse du célèbre aviateur canadien-français, Roméo Vachon: "Une compagnie aérienne fut formée en 1922 sous le nom de "Dominion Aerial Exploration", son premier président et pilote fut le capitaine H. S. Quigley, M.C., D.C.M., officier de la R.A.F., chef pilote qui avait été employé auparavant par la Cie Price Bros. En charge du service aérien opérant à Chicoutimi, il vola pour la surveillance des forêts pendant les années 1920-21 et 1922.

"La Dominion Aerial Exploration" signa avec le gouvernement de la province de Québec un contrat qui comportait des opérations de surveillance partant de la Station de Roberval qui possédait déjà, dès 1920, un aéroport pour hydravion. Le contrat avec la province fut renouvelé en 1924".

A la fin de l'été de 1919, deux hydravions H. S.-2 L vinrent se poser sur le Lac-à-la-Tortue, non loin de Grand'Mère et venant d'Halifax. Ils avaient été achetés des Américains par le gouvernement de Québec et prêtés à la Cie Laurentide Pulp and Paper de Grand'Mère pour le service de patrouille des forêts contre le feu. Après avoir servi à cette fin jusqu'en 1923, ils étaient assez avariés. Mais ils furent remis en état de service et vendus à la "Dominion Aerial Exploration".

Les deux vieux hydravions furent envoyés par la Compagnie à Roberval. On leur adjoignit trois autres hydravions "Norman Thomson" avec des moteurs 210 C V, appelés "Hispano Suizo". Après un certain nombre d'envolées de reconnaissance le capitaine Quigley, qu'on avait placé en charge de ces hydravions, constata que ces derniers avions coûtaient bien moins cher que les H. S.-2 L, démontraient plus d'avantages, s'élevaient plus vite à une plus grande altitude et facilitaient davantage la photographie des forêts.



L'hydroplane La Vigilance dans le port de Roberval, fin d'août 1919. Dans la chaloupe: le pilote Stuart Graham, et le mécanicien Bill Kahre, conduits à terre par Thomas-Xavier Cimon. — Photo de M. Th.-X. Cimon.

On apporta une attention spéciale pour trouver du haut des airs les terrains les plus accessibles pour le commerce du bois, à proximité des rivières. Ces recherches avaient été reconnues impossibles à pied, par terre et en canot. Il aurait fallu pour trouver ces endroits plusieurs semaines; une seule journée a suffi par avion. Une base fut ouverte à dix milles de la jonction des rivières Péribonka et Manouan, à 90 milles environ au nord de Roberval. Les aviateurs y accomplirent un travail remarquable pendant l'été: 240 envolées comprenant 345 heures de vol. Commencant à voler à la fin de mai, au nord de Stacker Lake et à l'est du Lac Chigoubiche, ils complétèrent les envolées de reconnaissance des années précédentes, se dirigeant toujours plus au nord, afin d'y relever les changements des terrains de bois détruits par les feux de forêts. Pour aider à ces opérations, on établit à ces fins une cache de carburant à Stacker Lake, remplissant là les réservoirs vides d'essence, sans avoir à se rendre toujours à la station principale de Roberval.

Le vol se continua en haut de la rivière Mistassini pour y faire la carte couvrant une distance de 24,000 milles. On y transporta pendant l'été 346 passagers, cent quarante heures furent employées pour la protection des forêts, cent quatre-vingts heures de vol pour reconnaissance et vingt-six heures de plus pour la photographie. Pour tous ces travaux, seulement trois pilotes et cinq ingénieurs mécaniciens et cela sans aucun accident.

On imagine facilement que la base aérienne de Roberval fut à l'origine, et depuis, fort populaire dans la région. Elle fut établie en 1920. C'était à la fois une expérience et une station militaire dûment et officiellement établie conjointement par les deux gouvernements.

Nous nous rappelons l'avoir visitée pendant des vacances et combien étions-nous anxieux en attendant le décollage des hydravions du port de Roberval et nous nous rappelons également de quel éclat brillait la flamme de

l'admiration et de l'étonnement dans les yeux des braves gens de la région quand ils apprirent que dans une de ces machines, on avait transporté, en une seule journée, un cheval et un petit bull-dozér, dans le haut de la Péribonka, où on avait entrepris de grands travaux de barrage. Va sans dire que tous les hommes qui étaient employés à ces travaux y avaient été transportés par ce même moyen de locomotion.

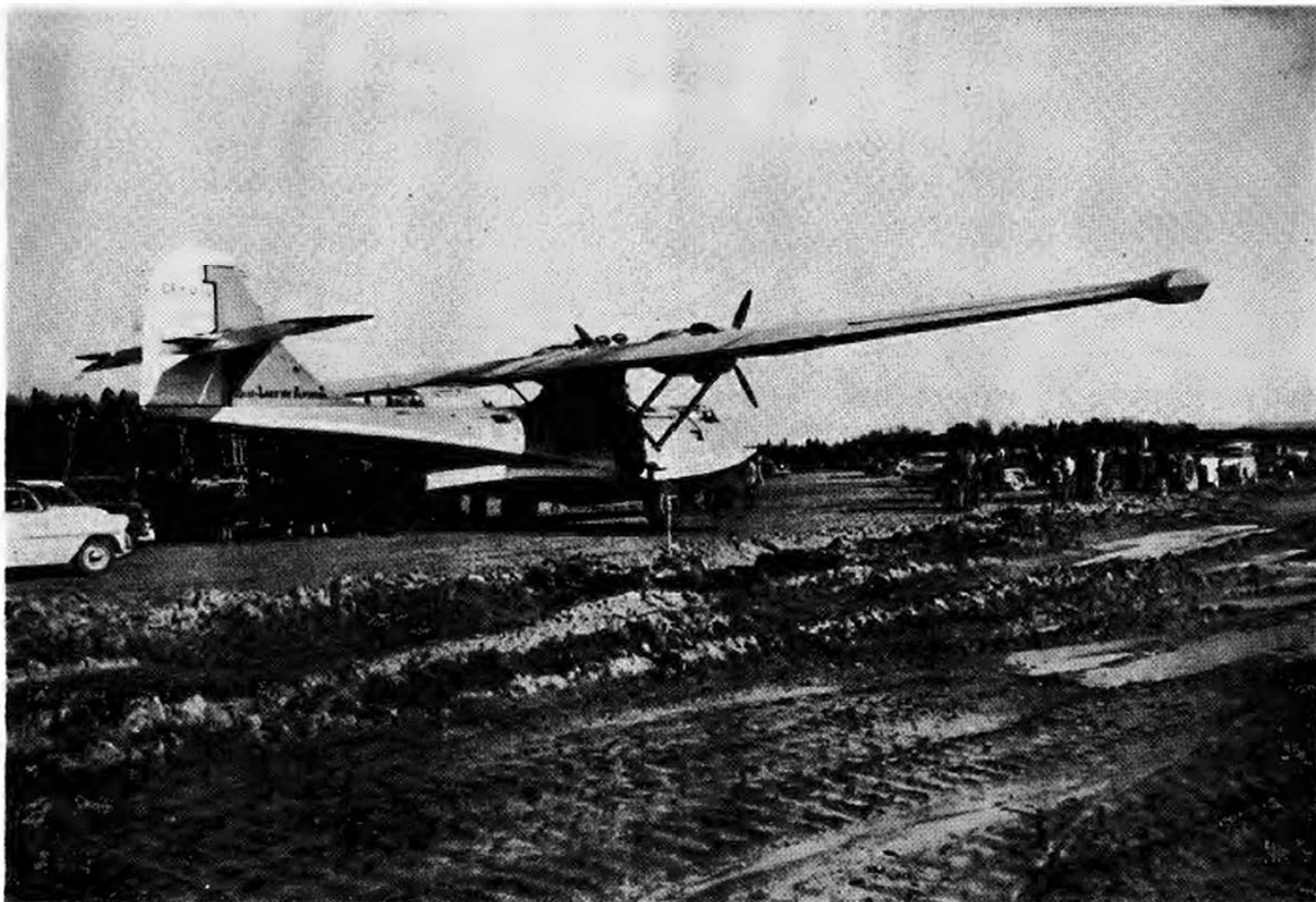
La Commission fédérale de l'Air a fourni les appareils, trois Curtiss, du surplus de guerre. L'atelier d'outillage et de réparation était même aménagé par le gouvernement anglais. Le personnel se composait (en 1921) de vingt techniciens de langue anglaise dont deux pilotes de retour du service armé. Le ministre des Terres et Forêts, feu l'hon. Honoré Mercier, avait conclu les arrangements avec la Milice fédérale pour établir à Roberval cette base aérienne, avec mission d'observation et de protection pour les forêts. Son ministère fournit un ingénieur forestier, M. Henri Méthot, du service de la protection des forêts, et deux photographes, messieurs J.-Edouard Guay et Alphonse Landry. On devait repérer les feux de forêt et surtout faire le relevé des terres vacantes du nord par la photographie des immenses bassins de l'Ashuapmouchouan, de la Mistassini et de la Péribonka; et même de tout le territoire s'étendant jusqu'à la Baie d'Hudson.

La Station de Roberval fut inaugurée par l'honorable M. Mercier lui-même en 1921, à l'occasion d'un voyage ministériel pour la bénédiction du pont métallique de la rivière Métabetchouan. C'était la première station du genre dans la province et même la seule station aérienne. Sa sphère d'activité resta longtemps assez étrangère à la vie intime de la ville, dont la population entièrement française n'était pas trop familière avec la langue des aviateurs, mais on réussit cependant à faire embrasser la religion catholique à deux de ces hommes de l'air, en 1922.

Durant les trois premières années au moins, la base vivait sous un régime militaire. L'aviation nationale céda ensuite la place à des compagnies privées: la "Dominion Aerial Exploration", qui opéra peu de temps; la "Canadian Pacific Air Lines", et finalement la "Mont Laurier Aviation" maintenant fusionnée à "Boreal Airways" et devenue "Nordair Limitée".

En 1923, l'équipage d'un appareil comprenait un pilote, un observateur et un photographe; il y avait en tout à la base trois pilotes et trois observateurs. Cette année-là, trois d'entre eux trouvèrent la mort lorsque, par suite d'un défaut de contrôle, leur appareil plongea dans le lac, non loin du brise-lames. Deux autres subirent le même sort en 1929. En 1924, les explorations aériennes avaient couvert tout le territoire du lac Saint-Jean et du voisinage jusqu'au lac Mistassini.

En 1930, le ministère des Terres et Forêts, propriétaire des lieux, établit une plantation d'arbres près de la base. Deuis 1947, c'est la compagnie "Mont Laurier Aviation" devenue "Nordair Limitée" qui opère cette base, comme elle opère aussi, depuis 1955, la piste municipale de la ville.



Le Censo Cf.DIL prêt à s'envoler pour inaugurer la piste, le 16 octobre 1954. Pilote: Wilfrid Allard; mécanicien: John Thomas. —
Courtoisie de M. Th.-X. Cimon.

Avec l'ouverture du Grand Nord québécois, nous apprend le Lt André Brosseau, que nous avons déjà cité, il devint bientôt évident que la base maritime de Roberval ne répondait plus aux exigences du transport aérien. Cette base, en effet, ne pouvait servir que durant quelque six ou sept mois, soit durant cette période où le lac était libre de glaces, puisque plusieurs points de destination n'avaient pas de nappes d'eau suffisantes pour recevoir les gros hydravions. Et comme les besoins de l'heure exigeaient des appareils plus gros, plus lourds, il fallut songer à construire sans délai un aéroport terrestre.

Aussi, en 1954, le conseil municipal, grandement épaulé par la Chambre de Commerce aînée, mettait de l'avant un projet de construction d'une piste de 4,000 pieds au premier rang de la paroisse, soit environ trois milles et demi de Roberval. Tout alla sur des roulettes. Heureusement la sympathique collaboration de la population et la compréhension du ministère fédéral des Transports ont

permis la réalisation de cette entreprise. En fait, dès octobre 1955, l'honorable M. Georges C. Marler, ministre fédéral du Transport, venait lui-même présider l'inauguration de l'aéroport municipal de Roberval. En 1956, la piste fut prolongée à 5,000 pieds et finalement à 6,000 pieds, en 1957, lorsqu'elle fut portée sur une largeur de 20 pieds. Elle est opérée et administrée par "Nordair Limitée".

L'aéroport municipal de Roberval est appelé à connaître des jours de grande activité. Quant il sera pourvu d'une piste en asphalte, d'un système d'éclairage adéquat, d'une aérogare, il sera en mesure de répondre entièrement à tous les besoins de l'heure. Sa situation géographique le classe comme un point important de relais aussi bien que n'importe quel autre aéroport et même plus, puisqu'il réduit les distances entre la Métropole et le Nord.

Damase POTVIN

Mémoires d'un vieillard

Ignace Lajoie

M. Ignace Lajoie, qui demeurait alors à Bagotville, a été consulté le 2 juillet 1923 par un étudiant du Séminaire de Chicoutimi, Azarias Tremblay, maintenant curé de Saint-Augustin. C'était un "beau colosse", pesant 195 à quatre-vingts ans passés, primesautier et jovial. Il faut reconstituer en partie la conversation, notée hâtivement et par bribes forcément incomplètes; mais "le style c'est l'homme" et, en dépit des désavantages des circonstances, le fidèle chroniqueur y a conservé la note qui donne l'idée de ce type de chez nous.

x x x

"J'ai 86 ans et quatre mois. Je suis parti de l'Île aux Coudres à 21 ans et demi et j'ai demeuré 55 ans à Saint-Fulgence.

"Nous étions 9 enfants, dont 5 garçons; je suis le seul survivant.

"Mon grand-père, Louis Lajoie, demeurait à l'Île aux Coudres. Mon arrière-grand-père Labonté venait directement de France. Son nom "a viré à Lajoie" parce qu'il était ricaneur et faisait rire le monde. Jusqu'à l'église, on mourait de rire. Ce Labonté était un petit homme pas long. La femme de mon grand-père s'appelait Josette Dégagné."

Il faut ici rectifier certains détails. Ce n'est pas le bisaïeul d'Ignace mais son trisaïeul qui est venu de France. Il s'appelait François et s'est marié à l'Île aux Coudres le 18 novembre 1748 avec Brigitte Debien. L'acte du registre, incomplet, lui donne le nom de Lajoie et n'indique pas son lieu d'origine. Lors du partage des prairies (marines) de l'Île aux Coudres, en 1761, François Lajoie en recevait 4 arpents, entre la part de son beau-frère Etienne Desbiens et celle de Dominique Bonneau.

Louis, fils de François, épousa Thâcle Bouchard, le 9 août 1774. Il est le père de Louis qui épousa successivement Modeste Harvey en 1803 et Marie-Joséphite Dégagné en 1820 et fut le grand-père d'Ignace.

Les parents de celui-ci étaient Isaïe Lajoie et Antoinette Gagnon, mariés en 1862. Dans un recensement de l'Île aux Coudres fait en 1863, Isaïe Lajoie est mentionné comme père de onze enfants.

"Entre l'Île aux Coudres et Saint-Fulgence, j'ai été six ans à la Petite-Rivière-Saint-François. C'est là que je me suis marié, à Elmire Bouchard, le 8

mai. Je suis ensuite revenu à Saint-Fulgence. J'ai traversé à pieds. A Saint-Antoine on a trouvé trois pieds de neige. Le cheval s'appelait Corbeau; il portait les provisions, y compris le pain, sur son dos.

"On était tout un groupe pour traverser: le père Hippolyte Bolduc avec son garçon Eliffe et ses deux filles Clémentine et La Louise; un veuf: Ambroise Racine; Justien (Justinien) Bouchard et Théodore Truchon, tous de la Petite-Rivière et tous venant à Saint-Fulgence.

"Les vieilles familles de l'Anse-au-Foin (St-Fulgence): Marcel Tremblay, le chantre, Prudent Potvin, Louison Savard, voisin de l'église, Léon Savard, Frédéric Duchesne, Benjamin Simard, Michel Simard, le fort, Edmond Lemieux, Luc Lemieux, Joseph et Célestin Laforêt, Eusèbe et Théodore Tremblay, Othon Gagnon, Philibert Gagnon, "Gède" Tremblay, Prosper, Fabien et Isaïe Girard, Julien Bouchard, le bonhomme "Le Loup"...

"Michel Simard avait couru dans la Côte Nord. Une fois il aperçoit une chaloupe: c'était Mercier qui venait traiter avec les sauvages. Mercier dit: "Trève, Simard. Prends garde!" Simard regarde ce qu'il y avait dans le coffre de la chaloupe. Mercier le pogne, casse sa ceinture avec son pouce et lui donne trois bonnes claques sur les fesses. Mercier était plus fort qu'un cheval. Michel a été trois semaines, quinze jours certain, en tout cas, sans pouvoir marcher.

"En arrivant à Saint-Fulgence on a fait les semences chez Lucien Bouchard, frère de "Justien", qui travaillait pour Price.

"Saint-Fulgence, c'est montagnoux en masse. La forêt s'en allait vite. Il y avait pas mal d'habitants. La vie était bonne et on était bien. On avait des caps à bleuets. Je tendais une pêche; je prenais du poisson en masse. l'hiver on faisant chantier; j'y allais avec ma femme et mes enfants, Conrad et Joséphine. Le bois n'était pas loin.

"J'ai eu mes misères. J'étais forgeron. J'ai passé au feu et j'ai été huit ans sans forger. J'ai mis Conrad au Séminaire pendant cinq ans; il s'est morfondu et il est mort. Joséphine a été dix-sept mois mariée; elle est morte. J'ai passé au feu qua-

tre fois dans ma vie. Il y a eu de mes enfants brûlés dans mon quatrième feu. Deux filles sont mortes à quatre jours d'intervalle. Il m'est resté cinq enfants: Arthamase, qui reste à Saint-Alphonse, Gédéon et Charles, qui sont à Chicoutimi, Aquilas, en Abitibi..

"A Saint-Fulgence, il y a eu d'abord une chapelle. Deux ou trois ans après, on a bâti l'église en bois; les madriers venaient de chez P:ice. On était en mission; on avait la messe toutes les trois semaines. Le premier prêtre qui est venu est monsieur Richard, curé de Sainte-Anne (1862-1867); il venait de Charlebourg. Le premier prêtre résidant fut M. Barabé (1871-1876). Ensuite ce fut M. Apollinaire Gingras, puis (MM. Parent et Savard) M. Alfred Tremblay — J'étais marguillier dans le temps —; un autre M. Tremblay (Amédée-Médéric), mort aux Eboulements en s'habillant pour la messe (le 13 mars 1904).

"Une fois, je menais l'abbé Alfred Tremblay et je l'ai renversé. J'ai monté Mgr Racine à sa dernière visite, puis je l'ai remonté à Sainte-Anne. Le long du chemin il y avait des petites filles de cachées; elles lui ont jeté des fleurs. Je vous dis que Monseigneur Racine a fait un saut! Il s'est cru mort. Il ne s'attendait pas à ça. La voiture est restée pleine de fleurs.

"A propos de Monsieur Gingras: Je ramassais des bleuets sur mon cran et je ne voulais pas que personne y fût, excepté la vieille Tarcille, parce qu'elle était pauvre. Un jour M. Gingras arrive: "C'est de même que tu fais, toi!..." Je réplique: "Ça, ça vous regarde pas... Prenez la porte! — Oui!... Vous allez aller à l'évêque! — Oui. A Québec! — Ah! ah! mon bon paroissien, tu m'insultes..." Je pensais en moi-même: C'est pas commode ce que je fais-là. La bonne femme "Béchée" passait; je lui crie: "Aïe! aïe! bonne femme Béchée!" (M. le curé était encore là). "J'ai dit à M. le curé qu'il était un polisson." C'était pour me rétracter.

"En s'en retournant à la boutique, je lui dis: "Il y a pas rien que moi de pas content: Dimanche passé vous avez publié M. Lemieux qui se mariait à votre soeur. Tout le monde se demandait: Qu'est-ce que ce Monsieur-là? Mon frère Johnny Lajoie, qui est journaliste, vous l'avez publié sans cérémonies, lui..."

"Je faisais comme ça avec M. Gingras. C'était pas gêné, mais c'était sans mépris ni rancune. Il y a quatre ans je le rencontrais à l'Hôpital, un dimanche. J'étais content, lui aussi.

"M. Gingras était bon des élections un peu dépareillé. On a eu aussi M. Louis Gagnon. Lui, dans les élections, il cabalait... M. Ovide Larouche était pas commode non plus; il discutait chaud. Une fois, j'arrive sur le fait. Je dis: "Vous cabalez ces gens-là... Vous perdez votre temps. Simard, son plan est fait; M. Lemieux aussi... Vous devez me

trouver polisson de venir comme ça. (Pour me punir!) vous allez me frapper; je vas ôter mon chapeau pour recevoir les coups..." Il dit: "Ils voteront pour leur idée..."

"M. Barabé (le premier curé) avait des plans à lui. Une fois il arrive à Auguste Tremblay qui travaillait: "Tu sacres bien...? — Faut bien, ça va mal. — Je vais te donner un papier; à chaque fois que tu échapperas un sacre, tu le marqueras." Le soir il le revoit: "As-tu bien sacré?... (L'autre montre le papier... Il y a des affaires, là, c'est crochu. Qu'est-ce que c'est que ça? — Ça, c'est les *tor-gueux*." Le curé riait; il domptait le monde comme ça. C'était un curé plaisant. Une fois il a fait de la tire aux petits garçons (les miens) et il les faisait s'essayer à passer la patte par dessus la tête; ça l'amusait bien. Il parlait franc. Quand il disait le chapelet, il prononçait les mots net: "...Vous êtes bénie entre toutes les femmes..."

L'entrevue finit là. Elle devait avoir une reprise, mais le brave homme ne l'a pas attendue.

V.T., prre.

CAPTURE D'UNE BALEINE

Ce n'est pas un événement récent ni un fait inouï; ce qui le rend intéressant c'est l'ensemble des circonstances. — Et d'abord que la relation est inscrite dans le registre des missions des Postes du Roi, avec les baptêmes, mariages et sépultures, les mentions de dons et aumônes, les notes sur la construction de chapelles, etc. Elle est de la plume du Père Pierre Laure, jésuite, et date de l'année 1735.

De plus, la capture eut lieu aux Ilets de Jérémie, 80 milles en bas de Tadoussac et à cette époque les baleines ne fréquentaient plus ces lieux.

Il y a aussi les détails de l'opération, qui ne sont pas dans la technique ordinaire du métier.

"Le 23e de juillet 1735, au sortir de la prière du soir et de l'exhortation, vint s'échouer une baleine dans l'anse au nord-ouest de la pointe. J'en avertis aussitôt les Français. Après avoir bien examiné avec mes lunettes d'approche nous allâmes le reconnaître plus sûrement. De peur de quelque coup de vent qui l'emportât au large, on la mouilla le soir en l'amarrant avec un câble, et le matin on la remorqua à la pointe du gros Ilet, à la croix, où je lui trouvai 60 pieds de longueur, 30 pieds de hauteur et 30 à peu près de diamètre. J'entrai dans la large embouchure de la gueule; mais je n'osai avancer au delà du gosier, de peur que quelque funeste ressort venant à se resserrer, je ne devinsse pis que Jonas. Elle a produit 93 barriques d'huile... livres de baleine. Les deux barbes qui sont à la chapelle de Chekoutimi, et que j'ai apportées à mon retour, doivent servir de preuve que la prière ne tue pas les sauvages."





Arbre généalogique

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

Les mariages de la région

Interprétation des sigles:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.
 I.O. — Généalogies des familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
 Beaupré. — Généalogies des familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R.—Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI

Corrections aux notes publiées.

1860

Volume 1, numéro 4.

1855

Page 84: Le 5 février. — GOBEIL, Alexandre, fils majeur d'Eucher Gobeil et de Marguerite Bouchard...

Page 85: Le 19 février. — Clarisse Bradette, au lieu de Flavice Bradette.

1856

Le 4 février. — Aupril, au lieu de Anpril.

Le 6 octobre. — ...fille majeure de Daniel Bouchard. et non David.

1857

Page 86: Le 21 avril. — Louis Gonthier (Ch. 79) et non (Ch. 9).

Le 22 août. — Non pas le 25.

Le 7 septembre. — Julie Pineau (R. 54) et non (R.O. 54).

Le 26 octobre. — fille majeure de Dominique Tremblay (Ch. 256) et de Geneviève Bouchard (Ch. 22).

Le 27 octobre. — Thimothée Gagnon (Ch. 138).

Volume 1, numéro 5.

1858

Page 109: Le 11 janvier, — Denise Girard, au lieu de Désiré Girard.

1859

Page 111: Le 31 janvier. — Alexis Maltais (Ch. 10).

Le 9 janvier. — GUAY, Abel, veuf majeur de Madeleine Gagnon (Chic, 23-2-1857); marié à Caroline JEAN, fille mineure de Grégoire Jean (Ch. 29) et de Madeleine Imbeau (Ch. 2). Les deux époux sont dits de Sainte-Anne de Chicoutimi.

Le 10 janvier. — LEVESQUE, Eusèbe, fils majeur d'Eusèbe Lévesque et de Zoé Dionne; marié à Marie-Joséphite DUFOUR, fille mineure de Cyrille Dufour (Ch. 53) et de Marie-Anne Emond (Ch. 1).

Le 10 janvier. — GAGNON, Onésime, fils majeur de feu François Gagnon et de feu Elizabeth Gagné; marié à Joséphine DEMEULES, fille mineure de Job Demeules (Ch. 32) et d'Alexandrienne Tremblay (Ch. 350). — Le Frère Eloi-Gérard donne Adrienne.

Le 10 janvier. — FORTIN, Elie, veuf majeur de Marcelline Moleur (Noleur); marié à Addée SAVARD, fille mineure de Jean Savard (Ch. 56) et de feu Adélalde Lajoie (Ch. 10).

Le 10 janvier. — WILMOT, Louis-Richard-Franklyn, fils majeur de Nicolas Wilmot et de Mary-Anne Franklyn, de la banlieue de Québec; marié à Félicité FOSTER, fille mineure de John Foster (Ch. 2) et d'Alexandrienne Dufour (Ch. 18).

Le 16 janvier. — CARON, Paul, fils majeur de feu Louis Caron et de feu Modeste Chamberland d'Hébertville; marié à Marie BARRETTE, fille mineure de Joseph Barrette et d'Angélique Girard.

Le 23 janvier. — SIMARD, Benjamin, fils majeur de Benjamin Simard (Ch. 225) et de feu Léonide Simard (Ch. 62). (Le Frère Eloi-Gérard donne Eoline) de l'Anse-aux-Foins; marié à Vitaline GAGNON, fille mineure de Dominique Gagnon (Ch. 185) et d'Emélie Simard (Ch. 127) de l'Anse-aux-Foins.

Le 23 janvier. — SIMARD, Joseph, fils mineur de Benjamin Simard (Ch. 225) et de feu Léonide Simard (Ch. 62); marié à Aglaée BEAULIEU, fille mineure de feu Edouard Beaulieu et d'Esther Gagnon.

Le 24 janvier. — MORIN, Adolphe, fils majeur de feu Abraham Morin (Ch. Morand 2) et de feu Angélique Deschesnes (Ch. 21); marié à Zénobie PAGET, fille majeure de feu Antoine Paget (Ch. 2) et de Charlotte Tremblay (Ch. 197).

Le 24 janvier. — MORISSET, Louis, fils mineur de Louis Morrissette (Beauce 27) et de Marie Labonté (Beauce 15) de Sainte-Anne; marié à Elizabeth RANDS, fille mineure de Jean-Georges Rands (Ch. 2) et d'Athalie Girard (Ch. 49) de Sainte-Anne.

Le 7 février. — LAPOINTE, Pierre, fils majeur de Louis Lapointe (Ch. 21) et de Justine Bargeon (Ch. 13); marié à Christine DESBIENS, fille majeure de François Desbiens (Ch. 26) et de Geneviève Savard (Ch. 53).

Le 7 février. — LAVOIE, Philias, fils mineur de Jacques Lavoie (Ch. 125) et de feu Angélique Bolduc (Ch. 12); marié à Suzanne BOULIANNE, fille mineure de François Boulianne (Ch. 18) et de Suzanne Truchon (Ch. 6).

Le 13 février. — SHEEHEY, Johny, fils mineur de Nicolas Sheehey (Ch. 2) et d'Anne Gagnon (Ch. 82); marié à Flavie PILOTE, fille mineure d'Isaac Pilote (Ch. 33) et de Flore Bergeron (Ch. 36).

Le 14 février. — MALTAIS, François, fils majeur de Marcel Maltais (Ch. 8) et de Marie-Dorothée Desbiens (Ch. 11); marié à Alexandrine BARGEON, fille majeure d'Alexis Bargeon (Ch. 36) et de Madeleine Villeneuve (Ch. 7).

Le 20 février. — WARREN, William, fils majeur de Jean Warren (Ch. 2) et de Félicité Imbeau (Ch. 2) de la Malbaie; marié à Démerise TREMBLAY, fille de Joseph Tremblay (Ch. 499) et de Marie Godreau (Ch. 13).

Le 20 février. — GRAVEL, Pierre-Aimé, fils majeur de Louis Gravel (Beaupré 24) et de Julie Gallien (Beaupré 2) de Sainte-Anne; marié à Geneviève TREMBLAY, fille mineure de Luc Tremblay (Ch. 1023) et d'Ida Blackburn (Ch. 9).

Le 21 février. — MARTEL, Jean, veuf majeur de Adèle Desbiens; marié à Arthémise PETITGREW, fille majeure d'Edouard Pettigrew (R. 4) et de Marie Côté (R. 29) de l'Île-Verte.

Le 16 avril. — POTVIN, Antoine, de l'Anse-aux-Foins, fils majeur de feu Michel Potvin et de Marie Larouche de la Baie-Saint-Paul; marié à Delphine Bouchard, fille majeure de feu Joseph Bouchard (Ch. 102) et d'Angèle Laforest (Ch. 7) de l'Anse-aux-Foins.

Le 16 avril. — TREMBLAY, Onésime, fils majeur de Jean-Baptiste Tremblay (Ch. 679) et de Marie Gauthier (Gonthier 32); marié à Rose TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay (Ch. 304) et de Marie Savard (Ch. 18). Dispense du 3e degré de consanguinité.

Le 17 avril. — GAUTHIER, William, fils majeur de Louis Gauthier (Gonthier 79) et de Félicité Tremblay (Ch. 186) de Sainte-Anne; marié à Emilienne TREMBLAY, fille majeure de Jean Tremblay (Ch. 530) et de Joseph Du-four (Ch. 21).

Le 17 avril. — GAGNE, François, fils majeur de François Gagné (Ch. 43) et de feu Antoinette Bouchard (Ch. Boulianne 4) de la Malbaie. (Le Frère Eloi-Gérard donne Boulianne ou lieu de Bouchard comme dans le registre); marié à Alexandrine RANDS, fille mineure de feu Georges Rands (Ch. 2) et d'Athalie Girard (Ch. 49).

Le 17 avril. — GAGNON, Joseph, veuf majeur de Sara Bouchard de Saint-Alphonse; marié à Joséphine BOLDUC, fille majeure d'Edouard Bolduc (Ch. 24) et de Judith Côté (Ch. 18) de l'Anse-aux-Foins.

Le 17 avril. — TREMBLAY, Etienne, veuf majeur de Léocadie Lalancette (Chic. 20-4-1857); marié à Louise GIRARD, fille majeure de Noël Girard (Ch. 65) et de feu Madeleine Girard (Ch. 34).

Le 17 avril. — TREMBLAY, Alexandre, fils majeur d'Ambroise Tremblay et de feu Léonide Fortin de la Petite Rivière Saint-François; marié à Adélaïde SIMARD, fille majeure de Michel Simard (Ch. 132) et de feu Constance Duchesne (Ch. 32) de l'Anse-aux-Foins.

Le 23 avril. — MORIN, Ovide, fils mineur de François Morin (Ch. 20) et de Henriette Tremblay (Ch. 72); marié à Délila GAUTHIER, fille majeure de Pierre Gauthier (Ch. 29) et de feu Olive Côté (Ch. 21).

Le 23 avril. — VERREAU, Joseph (Le registre de la Cathédrale donne Pedneau, c'est une erreur), fils majeur de feu Edouard Verreau (Ch. 19) et de Marie Chesneau (Duchesne, Ch. 12); marié à Angélique MORIN, fille d'Abraham Morand (Ch. 2) et de feu Angélique Deschesnes (Ch. 21).

Le 23 avril. — LACASSE, Alexandre, fils majeur de Jean Lacasse et de feu Marichette Tanguay de Saint-Henri; marié à Sophie GUAY, fille majeure de Germaine Guay et de Véronique Lamarre.

Le 24 avril. — GODREAU, Abel, fils majeur de Benjamin Godreau (Ch. 28) et d'Agnes Fortin (Ch. 27); marié à Georgiana ANTIL, fille mineure de Narcisse Antil (Ch. 2) et d'Hélène Forgues (Ch. 6).

Le 7 mai. — LALANCEITE, Augustin, fils majeur d'André Lalancette (Breton, Ch. 11) et de feu Christine Brassard (Ch. 8); marié à Léa BOUCHARD, fille majeure d'Ignace Bouchard (Ch. 303) et de Félicité Simard (Ch. 124)

Le 7 mai. — TREMBLAY, Alexis, fils majeur d'Israël Tremblay (Ch. 399) et de feu Sophie Gagné (Ch. 26) de l'Anse-aux-Foins; marié à Elizabeth SAVARD, fille mineure de Léon Savard (Ch. 26) et de Josephine Tremblay (Ch. 477) de l'Anse-aux-Foins.

Le 15 mai. — LAFOREST, Célestin, fils majeur d'Emmanuel Laforest (Ch. 20) et de Joséphine Tremblay (Ch. 206) de la Baie-Saint-Paul; marié à Elizabeth TREMBLAY, veuve de Henri Morin de l'Anse-aux-Foins.

Le 19 juin. — DUBERGER, Edmond-Alfred, arpenteur, fils majeur de Georges Duberger (Ch. 4) et de Priscille Blackburn (Ch. 3); marié à Marie-Catherine-Philomène MORIN, fille mineure de feu Jacques-Isidore Morin et de Henriette Fraser.

Le 10 juillet. — CLAVEAU, Patrice, fils majeur de Léon Claveau (Ch. 7) et de Christine Ratté (Ch. 7); marié à Marguerite LAVOIE, fille mineure de Noël Lavoie (Ch. 80) et de Julienne Maltais (Ch. 2).

Le 23 juillet. — BOUCHARD, Irénée (Ch. 585), veuf majeur de Marie Lapointe (Ch. 21); marié à Vitaline FORTIN, (Ch. 52), veuve majeure de Johnny Larouche (Ch. 42). Ce mariage a été revalidé le 4 août 1860 pour dispense ou 4ième degré de consanguinité.

Le 7 août. — JOBIN, Joseph, fils majeur de Joseph Jobin et de Louise Allard de Saint-Alphonse; marié à Adéline FORTIN, fille majeure d'Antoine Fortin (Ch. 91) et de Marie Tremblay (Ch. 118).

Le 14 août. — RENALD, Ferdinand, fils majeur de feu François Réнал (Ch. 1) et de feu Joseph Desbiens (Ch. 14) de Sainte-Anne; marié à Céleste COUTURIER, fille majeure d'Ignace Couturier (Ch. 6) et de Marie Audette dite Lapointe (Ch. 8).

Le 3 septembre. — BOIVIN, Moïse, de Sainte-Anne, fils majeur de feu Paschal Boivin (Ch. 63) et d'Esther Simard (Ch. 89); marié à Arthémise COULOMBE, fille mineure de Thomas Coulombe (Ch. 8) et de Zénobie Gosselin (Ch. 2) de la Baie-Saint-Paul.

Le 5 septembre. — GAGNON, Joseph, fils majeur de Dominique Gagnon (Ch. 185) et d'Emélie Simard (Ch. 127) de l'Anse-aux-Foins; marié à Olive TREMBLAY, fille majeure de feu Louis Tremblay (Ch. 459) et de Marie Desgagné (Ch. 5).

Le 18 septembre. — SIMARD, Henry, fils majeur de feu Joseph Simard (Ch. 147) et de Monique Savard (Ch. 19); marié à Emélie TREMBLAY, fille majeure de Jean-Baptiste Tremblay et d'Ursule Guérin.

Le 9 octobre. — CAZES, Pierre, fils majeur de Hector Cazes et de Marie Dubé; marié à Marie DUFOUR, fille mineure de Basile Dufour (Ch. 56) et de Marie Fortin (Ch. 61) de la Malbaie.

Le 16 octobre. — BARD, David, fils majeur de Barthélémy Bard et de Sophie Francoeur de Saint-Pacôme; marié à Marie-Adéline GIRARD, fille mineure de Joseph Girard (Ch. 137) et de Suzanne Laberge (Ch. 6).

Le 29 octobre. — GOYETTE, Pierre, veuf de Céline Potvin; marié à Hélène FILLION, veuve de François Bédard.

Le 22 novembre. — TREPANIER, Pierre (R. 4), veuf majeur de Adélaïde Thibeault (R. 31); marié à Marie MOREL, veuve de Laurent Laviolette.

Le 27 novembre. — BLACKBURN, Joseph, fils majeur de Thomas Blackburn (Ch. 10) et de Geneviève Dufour (Ch. 21); marié à Elizabeth TREMBLAY, fille mineure de Simon Tremblay (Ch. 1000) et d'Elise Guay (Ch. 23).

1861

Le 4 février. — PERRON, Pierre, fils majeur de feu Jacob Perron (Ch. 17) et de Madeleine Tremblay (Ch. 95); marié à Louise PAGET, fille majeure de feu Antoine Paget (Ch. 2) et de Charlotte Tremblay (Ch. 197). Dispense du 3 au 4e degré de consanguinité.

Le 11 février. — BOILY, Ovide, fils majeur d'Ambroise Boily (Ch. 18) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 19) de Saint-Alexis; marié à Démerise BERGERON, fille de Benoît Bergeron (Ch. 23) et de Marcelline Tremblay (Ch. 187).

Le 11 février. — DUCHESNE, François-Xavier, fils majeur de feu Alexandre Duchesne (Ch. 18) et d'Elizabeth Bélanger (Ch. 11); marié à Caroline TREMBLAY, fille mineure d'Ambroise Tremblay (Ch. 463) et de Julie Blackburn (Ch. 7).

Le 9 avril. — MARTEL, Jules, fils mineur de Hilaire Martel (Ch. 56) et de Julienne Bouchard (Ch. 136); marié à Céline SIMARD, fille mineure de Ferdinand Simard (Ch. 242) et de Sophie Potvin (Ch. 19).

Le 15 avril. — DEMEULES, Ephrem, fils majeur de Jean Desmeules (Ch. 28) et de Charlotte Jean (Ch. 7); marié à Louise VILLENEUVE, fille mineure de Jules Villeneuve (Ch. 28) et de Zénobie Gauthier (Ch. 28).

Le 15 avril. — DESBIENS, David, fils majeur de François Desbiens (Ch. 26) et de Geneviève Savard (Ch. 53); marié à Emélie LAPOINTE, fille majeure de feu Zacharie Lapointe (Ch. 25) et de Basilisse Dallaire (Ch. 14).

Le 22 avril. — ROBIN, Louis, fils majeur de Charles Robin et de Thérèse Lambert, marié à Adéline HARVEY, fille mineure de feu Joseph Harvey (Ch. 44) et d'Agnes Morin (Ch. 6).

Le 22 avril. — BOULIANNE, François, fils majeur de Thomas Boulianne (Ch. 28) et de Madeleine Belley (Ch. 3); marié à Marie-Louise MARTEL, fille mineure d'Abraham Martel et de Lucrèce Tremblay. Dispense du 2 au 3e degré de consanguinité.

Le 6 mai. — GODREAU, François-Xavier fils majeur... (le nom des parents omis), des Eboulements, marié à Alexandrine TREMBLAY, fille majeure d'Alexandre Tremblay (le nom de la mère omis) de la Malbaie.

Le 7 mai. — MORIN, Joseph, fils majeur de François Morin (Ch. 20) et d'Henriette Tremblay (Ch. 72); marié à Rébecca DALLAIRE, fille mineure de Luc Dallaire, (le nom de la mère omis).

Le 4 juin. — OUELLET, Louis, fils majeur de Joseph Ouellet et de Marie Martin de Saint-Pacôme; marié à Vitaline GIRARD, fille mineure de Joseph Girard et d'Ursule Laberge.

Le 30 juillet. — BILODEAU, Epiphane, fils majeur de Pierre Bilodeau et de feu Elizabeth Fortin; marié à Marie DESMEULES, fille mineure de Jean Desmeules (Ch. 28) et de Charlotte Jean (Ch. 7). Dispense du 3e degré de consanguinité.

Le 6 août. — LALANCETTE, André, fils majeur d'André Lalancette (Breton, Ch. 11) et de feu Christine Brassard (Ch. 8); marié à Emélie DESGAGNE, fille majeure de Joachim Desgagné (Ch. 31) et de Marie Lavoie (Ch. 37). Dispense du 3e degré de consanguinité.

Le 12 août. — MERCIER, Floribert, fils majeur de Floribert Mercier et d'Angéline Gagnon de Rivière-du-Loup; marié à Domitille FORTIN, fille majeure de feu Damase Fortin (Ch. 62) et de Julienne Boulianne (Ch. 9).

Le 13 août. — LEVESQUE, Alphonse, fils majeur d'Eusèbe Levesque et de Zoé Dionne; marié à Marie-Philomène DUFOUR, fille majeure de Cyrille Dufour (Ch. 53) et de Marie-Anne Emond (Ch. 1).

Le 19 août. — DUCHESNE, David (Ch. 52), veuf majeur de Charlotte Harvey (Ch. 41); marié à Léa BILODEAU, fille majeure d'Abraham Bilodeau (Ch. 17) et de Christine Boulianne (Ch. 8).

Le 2 septembre. — DUVAL, Ferdinand, fils majeur de feu Isaac Duval et d'Angèle Guimond de Cap Saint-Ignace; marié à Zoé GAGNE, fille majeure de Paschal Gagné et de Marie Chenelle.

Le 9 septembre. — GRAVEL, Joseph, fils mineur de Joseph Gravel et de Rose Morin; marié à Joséphine MORIN, fille mineure d'Eloi Morin (Ch. 7) et d'Athalie Maltais (Ch. 6).

Le 9 septembre. — LECLERC, Zacharie, fils majeur de Paul Leclerc (R. 54) et de feu Véronique Melançon (R. 3) de Sainte-Anne; marié à Lima SIMARD, fille mineure de Paschal Simard (Ch. 133) et d'Adélaïde Lachance (Ch. 15).

Le 10 septembre. — FIOLA, Olivier, fils majeur de Bernabé Fiola (Vignola, R. 4) et de Domitille Ruest (Rois, R. 22) de Rimouski; marié à Marie DALLAIRE, fille mineure de Michel Dallaire (Ch. 19) et de Marie-Marthe Fortin (Ch. 61).

Le 7 octobre. — CARON, Jacob, fils majeur de feu Augustin Caron (Ch. 8) et de Madeleine Tremblay (Ch. 99); marié à Elizabeth MORIN, veuve de Salem Gagné (Chic. 84-1860).

Le 14 octobre. LEBEL, Flavien, fils majeur de Charles Lebel et de feu Marie-Perpétue Pelletier; marié à Alexandrine TREMBLAY (Ch. 350), veuve majeure de Job Desmeules (Ch. 32).

Le 14 octobre. — DESBIENS, Joseph, fils majeur de Théodose Desbiens (Ch. 28) et de Catherine McNicoll (Ch. 3) de Matane; marié à Virginie FORTIN, fille majeure d'Ignace Fortin (Ch. 68) et de Colette Riverin (Ch. 4).

Le 14 octobre. — LAROUCHE, Guillaume, fils majeur d'Augustin Larouche (Ch. 22) et d'Adélarde Tremblay (Ch. 108); marié à Marie-Louise GILBERT, fille mineure de Damase Gilbert (Ch. 6) et d'Adéline Deschesnes (Ch. 21).

Le 22 octobre. — MARTIN, Vincent-Madock, fils majeur de Vincent Martin, M.D. (Ch. 23) et de feu Emélie Gauvreau (Québec 21-7-1835); marié à Marie-Louise-Eliza TALBOT, fille mineure de Pierre Talbot (B. 61) et de Marie-Anne-Lise Turgeon.

Le 24 octobre. — TREMBLAY, Peter, fils majeur de Michel Tremblay et de feu Christine Saint-Onge (Postes du Roi 16-7-1840); marié à Philomène BOULIANNE, fille mineure de Jean Boulianne (Ch. 18) et de Suzanne Truchon (Ch. 6).

Le 4 novembre. — LECLERC, Auguste, fils majeur de Jean Leclerc (Ch. 72) et d'Anne Tremblay (Ch. 99); marié à Adéline MARTIN, fille mineure de Théophile Martin et de Sara Côté.

Le 4 novembre. — BARD, George, fils majeur de Barthélémy Bard et de Sophie Francoeur de Saint-Pacôme; marié à Sophie TALON, fille mineure de Georges Talon (Ch. 11) et d'Elizabeth Desbiens (Ch. 10).

Le 26 novembre. — BLACKBURN, Hugues, fils majeur de Thomas Blackburn (Ch. 10) et de Geneviève Dufour (Ch. 21); marié à Lumina GAGNON, fille majeure de Thimothée Gagnon (Ch. 138) et de Marcelline Guay (Ch. 12).

Le 26 novembre. — FORTIN, Wilfrid, fils majeur de Georges Fortin (Ch. 82) et d'Agnès Gagnon (Ch. 4) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Marguerite BOILY, fille majeure de feu Michel Boily (Ch. 16) et de Marie-Marguerite Duchesnes (Ch. 31) dite Lapierre. Dispense du 3e degré de consanguinité.



La paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi

La paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi a été formée trois ans après le début des premiers établissements à la rivière du Moulin, où une chapelle avait été construite en 1844, à la rivière Chicoutimi, où survivait la vieille chapelle de la mission indienne, et sur la rive nord de la rivière Saguenay.

Les Pères Oblats commencèrent en 1846 la construction d'une église en face de l'Hôtel Chicoutimi actuel et l'abbé J.-B. Gagnon, qui l'acheva, eut à desservir toutes les populations qui s'établissaient dans un vaste rayon, jusqu'à l'Anse au Foin d'un côté et jusqu'à la Rivière au Sable de l'autre. Il fit transférer à son église le titre de Saint-François-Xavier qui était celui de la mission indienne, et la croix du clocher de la chapelle ancienne.

Cette église fut remplacée par une église de pierre qui fut la première cathédrale et qui fut bénite par le premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, le jour de son intronisation, 7 août 1878. Détruite par le feu qui rasa une partie de la ville le 24 juin 1912, elle fut remplacée par la deuxième cathédrale, ouverte au culte le jour de Noël 1915, bénite le 25 mai 1916 et que le feu détruisit à son tour le 16 janvier 1919. L'église actuelle, rebâtie sur les ruines de la précédente, dont les tours et une partie des murs étaient restés debout, a été inaugurée le 26 février 1922.

L'immense paroisse primitive fut érigée canoniquement le 14 mai 1859. Plusieurs fois des territoires en furent détachés pour former de nouvelles paroisses: Sainte-Anne (avec Saint-Fulgence) en 1860, Saint-Dominique de Jonquière en 1866, Sacré-Coeur en 1903, Christ-Roi et Saint-Joachim en 1942, Saint-Nom-de-Jésus en 1950, Saint-Jean-Eudes et Saint-Antoine en 1951, Saint-Paul et Saint-Isidore en 1954.

La paroisse de Saint-François-Xavier a eu comme curés les révérends Jean-Baptiste Gagnon de 1844 à 1854 et de 1856 à 1862, François-Adelme Blouin de 1854 à 1856, Dominique Racine de 1862 à 1880 (évêque en 1878), Ambroise Fafard de 1880 à 1889, Messieurs François-Xavier Delâge de 1889 à 1893, François-Xavier Belley de 1893 à 1907, J.-Almas Larouche de 1907 à 1932, Joseph Tremblay de 1932 à 1947, Sylvio Kéroack depuis 1947.

L'évêché, le grand et le petit séminaire diocésains, l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier (hôpital universitaire), les maisons-mères des Soeurs du Bon-Conseil et Antoniennes, la maison provinciale des religieuses du Bon-Pasteur et le collège classique féminin, les écoles normales du Bon-Pasteur et du Bon-Conseil, l'Orphelinat des Petites Franciscaines de Marie, le monastère des Servantes du Saint-Sacrement, les Soeurs de l'Immaculée-Conception (retraites fermées), l'institut de la Milice du Rosaire et plusieurs autres institutions et organismes diocésains sont dans les limites de la paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi.

Un sermon du Père Coquart, s.j.

Voici une pièce inédite qui ne manque pas de valeur: le texte français d'un sermon donné aux Montagnais du Saguenay par l'avant-dernier de leurs missionnaires jésuites, le Père Coquart, dans la chapelle de Tadoussac, le 26 juillet 1751. Elle nous est communiquée par Mgr René Bélanger, qui l'accompagne de quelques notes explicatives, placées à la suite du texte. — C'est un écho d'il y a 200 ans.

La Rédaction

x x x

Je ne sais, mes Frères, si vous estimez les grâces que vous fait le Grand Chef de la Prière aujourd'hui. Vous voyez combien il vous aime, combien il vous chérit: vous voyez combien il estime votre Eglise, puisque, afin qu'elle soit visitée, il accorde des grâces à ceux qui y entreront le jour de Sainte Anne. Nous autres qui connaissons combien sont grandes ces grâces, nous les respectons et nous voulons nous en servir. Servez-vous en donc aussi, estimez-les, et que ce ne soit pas inutilement qu'elles vous soient accordées.

Nous célébrons donc la fête de Sainte Anne, Mère de la Sainte Vierge. Tout le monde a confiance en elle, tout le monde la prie, et tout le monde en est chéri. Personne ne l'invoque inutilement.

C'était une sainte femme qui vivait tranquille dans sa maison avec son mari Saint Joachim. Ils priaient presque toujours, ils jeûnaient, ils chérissaient les pauvres. La maison de Prières était loin, qu'importe! Ils y allaient souvent et offraient à Dieu leur présent. Mais ils n'avaient point d'enfant; Saint Joachim était vieux, Sainte Anne était vieille, elle avait toujours été stérile. Mais, qu'est-ce qu'il y a d'impossible au Maître de la vie? Dieu voulut récompenser Saint Joachim et Sainte Anne qui priaient continuellement, et voulut que celle qui devait être la mère de son Fils, le Sauveur du monde, fût leur fille. Toute stérile et vieille qu'elle était, elle devint enceinte, et la mère de Jésus était dans son sein. Elle remercia Dieu de ce qu'Il l'avait chérie, et quand elle mit au monde sa fille, elle la nourrit avec affection. Elle lui apprit de bonne heure la prière, la foi, et la consacra ensuite au Seigneur. Elle avait à peine trois ans quand elle la mena dans l'église à Jérusalem, et l'y laissa pour servir le Maître de la vie.

Vous autres qui avez des enfants, imitez-vous Sainte Anne? Avez-vous soin de vos enfants, leur apprenez-vous la prière, le catéchisme? Que faites-vous les dimanches dans vos cabanes? Vous causez inutilement, vous médisez, vous dites des sottises, vous dormez longtemps, ou bien vous travaillez. Pourquoi, ces jours-là, n'instruisez-vous pas vos enfants, pourquoi ne les faites-vous pas prier tous les jours aussitôt qu'ils sont levés? Et avant qu'ils dorment le soir, ils courent ensemble les garçons et les filles, et souvent font bien du mal; vous ne le savez pas, mais moi, j'en le sais, et je vous en avertis afin que vous les gardiez bien.

De plus, vous avez confiance à Sainte Anne, vous la priez pour que le Maître de la vie ait pitié de vous. J'en suis bien aise et je vous loue. Mais, pensez-vous que Sainte Anne vous chérisse tandis que vous ne serez pas sages, et que vous offenserez Dieu? Non, non, mes Frères, ne le pensez pas. Elle aime, elle chérit ceux que Dieu aime; elle hait, elle déteste ceux que Dieu hait et déteste, parce qu'elle aime Dieu, et qu'elle est fâchée quand Il est offensé. Elle obéissait à la Loi, elle adorait un seul Dieu; pensez-vous qu'elle aime ceux qui jonglent, qui font de mauvaises festins, de mauvaises sueries: or, il y en a plusieurs parmi vous qui ont confiance en même temps au Maître de la vie et au Démon, ou plutôt qui obéissent au Démon et qui rejettent Dieu.

Elle ne jurait jamais, jamais ne disait de paroles sales, ni de mauvaises chansons; et il y en a parmi vous qui jurent continuellement, et qui chantent des chansons mauvaises.

Elle était fidèle à son mari, elle l'aimait, le chérissait, elle l'aidait dans son travail; et il y en a parmi vous qui sont infidèles ou à leurs maris ou à leurs femmes, qui font mal avec d'autres femmes, ou avec d'autres hommes, qui les querellent, qui les battent, enfin, qui les haïssent.

Sainte Anne disait toujours du bien des autres, jamais elle n'en disait de mal: et il y en a parmi vous plusieurs qui médisent, qui calomnient soit pour se venger, soit pour se divertir lorsqu'ils sont ensemble.

Sainte Anne jeûnait souvent pour honorer Dieu, et quoi qu'elle ne pêchât point, elle faisait toujours pénitence. Combien y en a-t-il parmi vous qui jeûnent? Oui, ils jeûnent mais c'est quand ils n'ont rien à manger. Quand il y a de quoi manger, ils ne relâchent point qu'ils ne soient rassasiés. Ils pêchent cependant, et ils pêchent tous les jours, et ne font point pénitence. Ils sont pleins de confiance en eux-mêmes, ils espèrent malgré cela entrer dans le Ciel et y être heureux: non, mes Frères, ne le pensez pas. Jésus a souffert d'abord avant d'entrer dans le Ciel et il nous avertit que nous ne serons pas assis avec Lui dans le Ciel, si nous ne souffrons point sur la terre. Nous souffrons, direz-vous souvent, nous avons faim, nous avons soif, nous sommes tous nus: je le sais et je vous plains; mais vous souffrez malgré vous, vous vous plaignez, quelquefois vous vous impatientez. Une femme gronde son mari quand il revient sans gibier, parce qu'elle a faim: cela n'est pas bien souffrir. Il faut offrir à Dieu ce qu'on souffre, il faut souffrir avec Jésus, il faut souffrir avec patience, et alors Dieu récompensera ceux qui souffrent.

J'ai dit que Sainte Anne jeûnait souvent et elle est honorée aujourd'hui par des gens qui aiment à boire, à s'enivrer. C'est bien en vain qu'ils l'honorent s'ils ne veulent pas se corriger; elle les rejettera, et ne les chérira pas. Ah! mes Frères, ne vous corrigerez-vous jamais et serez-vous toujours les esclaves de l'eau-de-vie? Vous êtes vos maîtres, dites-vous quelque fois; vous ne dites pas

vrai, car vous êtes commandés par l'eau-de-vie. Il y a cinquante ans, il y avait encore beaucoup de monde ici, à Chicoutimi et aux Îlets: qu'est-ce qui les a tués, c'est l'eau-de-vie. Je dis vrai, mes Frères. Ceux qui traitaient ici apportaient bien peu de marchandises et beaucoup d'eau-de-vie, et ils en donnaient tant qu'on voulait pour les Pelletteries et pour les Peaux d'original: on buvait, on se saoulait et on mourait. Ceux qui sont morts l'hiver dernier, auprès des Trois-Rivières, pourquoi sont-ils morts? C'est pour avoir trop bu; voulez-vous mourir comme eux? Si vous voulez boire comme eux, vous mourrez comme eux et vous irez comme eux dans l'enfer. Fasse le Ciel que vous ne sachiez pas que je dis vrai. Mais je ne veux pas vous chagriner davantage. J'espère, au contraire que vous vous repentirez et que vous aurez de l'esprit.

Célébrons avec joie la fête de Sainte Anne. C'est la première fois que nous nous servons de l'indulgence du Pape. C'est pour la première fois que notre Eglise est ornée: vous la voyez avec plaisir. Vos présents ont contribué à l'orner; je n'aime point l'argent. J'ai voulu être pauvre pour qu'elle fût belle. Il y manque encore quelques choses. Le tableau de Saint Anne vient cette année. Je ne

relâcherai pas pour qu'elle soit tout à fait belle et qu'il n'y manque rien pendant que vous me contenterez: vous seuls pouvez m'arrêter; vous seuls pouvez me faire repentir de vous avoir chéris. Vous seuls pouvez m'encourager à continuer. Gouvernez-vous bien comme de vrais hommes de prières. Ah! mes enfants, mes chers enfants, donnez quelque contentement à votre Père; vous êtes ma joie, ne m'obligez pas à avoir du chagrin, et à m'éloigner de vous. Je vous aime tous, je veux vous chérir: plût à Dieu que vous puissiez voir mon cœur, vous vous verriez tous dedans. Aimons-nous donc tous, ayons tous de l'esprit. Vous savez ce que je vous demande pour être content. Si je suis content, je verserai jusqu'à mon sang pour vous et je serai bien aise qu'après ma mort mon corps soit enterré auprès de vous. Je ne vivrai pas longtemps, mes enfants; vous savez que je suis toujours malade. Mais, qu'importe; tant que j'aurai un peu de force, je me sacrifierai pour vous, et plût à Dieu qu'après nous être aimés sur la terre, après avoir servi Dieu et honoré Sainte Anne, que nous regardons aujourd'hui comme notre mère, plût à Dieu que nous allions jouir d'un bonheur éternel.

Ainsi soit-il!"



Chapelle de Tadoussac

NOTES.

10. Le Rév. Père Claude-Godefroy Coquart, jésuite, fut en charge des missions du Domaine du Roi de 1746 à 1765. Mort à Chicoutimi, il repose sous la chapelle de Tadoussac, qu'il avait fait construire.

20. En 1751, le Pape Benoît XIV avait étendu au monde entier l'indulgence du jubilé de 1750.

30. La chapelle (actuelle) de Tadoussac fut construite de 1747 à 1760 grâce surtout aux dons répétés de Monsieur Hocquart, intendant de la Nouvelle-France. C'est pourquoi le Père Coquart écrit dans le registre dit "Miscellaneorum Liber" (Fol. 163): "Je me suis engagé pour moi et mes successeurs à dire pour lui la messe de Sainte Anne pendant que l'église subsistera, pour reconnaître sa libéralité."

40. Le sermon reproduit ci-dessus est contenu, avec quelques autres, dans un petit cahier écrit en montagnais et en français de la main du P. Coquart. Ce précieux document est conservé aux archives du Scolasticat des PP. Oblats, à Ottawa. Nous en devons la copie-photostat à l'extrême obligeance du Rév. Père Emilien Lamirande, archiviste provincial. Tout en respectant scrupuleusement l'original, nous avons cru bon d'en rajourner l'orthographe.

Il nous a paru que la lecture de ce texte ancien offrirait quelque intérêt à cause de sa forte couleur locale et de l'accent personnel qu'y a mis le prédicateur.

René BELANGER, p.d.

de la Société Historique de la Côte Nord.

Le pain bénit

Il existait autrefois une sainte coutume, celle d'offrir le pain bénit à la messe paroissiale. Un paroissien, désigné à l'avance, apportait à l'église, le dimanche matin, un énorme pain ou gâteau que le célébrant bénissait avant la messe et que le bedeau distribuait aux fidèles pendant le chant du Credo, "et que ces derniers mangeaient dévotement", nous dit le Père Richard.

Cette pieuse coutume, disparue depuis plus de soixante et quinze ans, nous venait de France, où elle existe encore, paraît-il, dans certains diocèses.

Il ne se rencontre plus de vieillard, qui ont, au temps de leur enfance, été témoins de la cérémonie du pain bénit et qui en ont dévotement mangé. Nous avons vu nous-même la chose à titre exceptionnel en certaines fêtes.

En France ce fut d'abord le seigneur ou patron de la paroisse qui eut le privilège d'offrir le pain bénit. Avec le temps, ce privilège s'étendit aux particuliers, aux sociétés et aux confréries. Plus tard cette coutume devint loi. Il en fut de même au Canada, sous la domination française. La loi obligeait, sous peine de sanction, de rendre le pain bénit, et les registres du Conseil Souverain mentionnent plusieurs poursuites intentées contre certaines personnes qui refusaient de se rendre à cette obligation.

Dans certaines paroisses le pain bénit s'offrait tous les dimanches, dans d'autres il ne s'offrait qu'à certains dimanches et certains jours de fête.

Si l'offrande du pain bénit était une pieuse et belle coutume, il n'en est pas moins vrai qu'elle engendrait des difficultés et des rivalités. On y mettait beaucoup d'orgueil. C'est à qui offrirait le plus beau et le meilleur pain. De là des disputes, des chicanes à n'en plus finir chez les fidèles qui discutaient du pain bénit comme on discute de chevaux ou de politique. Ces disputes prirent tellement d'envergure que les autorités religieuses décidèrent d'abolir cette bonne coutume et, vers 1877, Monseigneur Taschereau conseilla aux curés de son diocèse de laisser tomber cet usage.

Le premier pain bénit offert au Saguenay, le fut au mois de juin 1839, à l'occasion de la première visite que

furent MM. Decoigne, curé de la Baie St-Paul, et Lévesque, curé de la Malbaie, aux colons de la Baie des Hahas, lors de la première messe célébrée par l'un d'eux dans la maison d'Alexis Simard, à la Grande-Baie.

"Dans cette mission, nous dit M. l'abbé J.-A. Martel, ancien curé de la Grande-Baie, les habitants de la Grande-Baie se piquèrent d'un certain luxe et présentèrent un pain bénit célèbre par la tradition et auquel tous contribuèrent. Certains vieux habitants, dans la naïveté et l'énergie de leurs expressions, disent que c'était un pain bénit furieux."

Si le premier pain bénit fut célèbre, le dernier qui a été offert dans la région ne le fut pas moins, car, non seulement il engendra une discussion entre les fidèles, mais il provoqua un procès entre le paroissien qui l'offrait et son curé. Procès qui n'eut pas cependant de suites fâcheuses, car le curé laissa tomber les procédures.

D'aucun s'imaginent que le pain bénit n'était qu'un insignifiant petit gâteau. Qu'ils se détrompent. Le témoignage d'un vieillard de la Grande-Baie, interrogé sur les us et coutumes du passé, nous donne une description détaillée du pain bénit qui nous convaincra du contraire. Voici ce qu'il dit: "On faisait des pains bénits monumentaux, gâteaux en étages décroissants, piqués d'étoiles et de coeurs pour les marguilliers et les petits servants. Le premier servant allait en porter aux chantres au jubé; le bedeau en distribuait avec un grand panier, il offrait "le château" (un petit gâteau) à un tel qui se trouvait ainsi désigné pour le dimanche suivant. Certains pains bénits étaient hauts de quinze pieds environ. La baguette était de quinze pieds. Le gâteau était crémé au sirop. Il y avait de l'ambition. Le bedeau avait une belle grande planche, un grand couteau et un grand panier pour débiter et distribuer, un petit panier pour les étoiles et les coeurs. Il y avait espace entre les gâteaux. Il y avait orgueil et des gens trop pauvres. On a dû interdire ça et le gâteau disparut sans bruit."

Ainsi finirent les belles coutumes.

L'orgueil perdit le monde et... le pain bénit!

Percy MARTIN

de la Société Historique du Saguenay

La rivière Péribonka

I.—Les premières pages de son histoire

La rivière Péribonka a son histoire. Histoire qui serait assez riche pour fournir un long et même plusieurs chapitres à l'historiographie saguenéenne, en dépit de ce qui manque encore pour compléter sa documentation.

D'après les données que nous possédons actuellement, elle commence en 1673 par un épisode de l'épopée missionnaire.

Lors de son premier hivernement dans les forêts du Saguenay, 1671-1672, le Père François de Crespieul était monté dans cette direction; jusqu'où s'est-il rendu? On n'a pas ce qu'il faut pour le dire. On sait qu'à l'époque de la Semaine Sainte il était au "lac à la Croix", dans la région du lac Pipmaukin, mais rien n'autorise à affirmer qu'il ait rayonné jusqu'à la Péribonka.

À l'automne de 1673, le même missionnaire se rendit dans la région des Passes Dangereuses. Parti de Chicoutimi le 2 novembre avec plusieurs familles indiennes, il se trouvait, croyons-nous, au lac Onatchiway quand, le 13 janvier 1674, il apprit que le Père Albanel, qui avait pris la route de la rivière Péribonka pour se rendre à la baie d'Hudson, se trouvait à quelques lieues de là immobilisé par suite d'un accident. Il se hâta d'aller le secourir, profita de son séjour pour instruire des Indiens et même aller les reconforter partout où la crainte des Iroquois les poussait à se réfugier, et il revint à son campement d'Onatchiway.

Il en repartit le 26 mars en direction du lac Mistassini. "Enfin, écrit-il, nous arrivâmes à la rivière Mouchaouraganich. J'y trouvai plusieurs Sauvages qui me reçurent avec tous les témoignages de joie dont ils purent s'aviser. Ils ne m'épargnèrent ni les festins ni les danses ni les chants, et ils venaient incessamment me visiter, au point que je trouvai ces gens tout disposés à recevoir mes instructions... Je me mis à les instruire, en particulier et en public, pendant six ou sept semaines, qui me semblèrent bien courtes. J'en baptisai cent deux, tant enfants qu'adultes, et entre autres deux de leurs chefs.

"Ces Sauvages me témoignèrent publiquement leur joie et ne savaient de quelle manière me remercier du bien que je leur avais fait en leur conférant le baptême. Quatre vieillards à qui je l'avais différé depuis un an étaient du nombre de ceux qui me reçurent dans cette bourgade; ils me déclarèrent par un discours public combien ils s'estimaient heureux et me convièrent à les instruire plus pleinement et à revenir les trouver, ce que je leur promis.

"Parmi ces Sauvages, plusieurs qui étaient descendus de la Mer du Nord (baie d'Hudson) furent fort surpris de voir des Français venir si loin et furent ravis d'entendre les discours que je leur adressai sur la religion..."

Autant qu'il est possible de vérifier, c'est dans les parages du lac Onistagan que campait le groupe de Mistassins et autres rencontrés par le Père de Crespieul dans cette intéressante mission. En effet, d'après les cartes du Père Laure, qui donnent des indications et des noms assez précis, la rivière Mouchaouraganich vient du nord et se jette dans la rivière Katchiskataouskigs, par où "on peut aller aux Mistassins". Celle-ci coule vers la Péribonka à quelque distance au sud du lac Onistagan; par sa position elle correspondrait à la rivière St-Onge, bras de l'Est, et la rivière Katchiskataouskigs (1) serait le bras de l'Ouest et le cours principal de cette rivière, qui tombe dans la Péribonka à environ 7 milles de sa sortie du lac Onistagan.

Nous possédons les noms des 102 Indiens baptisés par le Père de Crespieul dans ce coin de pays. C'est dans ces actes de baptême que nous trouvons les noms des deux Français qui accompagnaient le missionnaire et qui y furent parrains: Charles Cadieu et Jacques Prévost.

De son côté, une fois remis sur pied, le Père Albanel avait quitté le lieu de son "hospitalisation" et passé par cette route pour continuer le pénible voyage où il devait être fait prisonnier à la baie d'Hudson.

Le Père de Crespieul repartait le 6 mai avec un groupe de Mistassins qui se rendaient à Québec. En passant, il visita "quatre grandes cabanes... sur les bords du Manouan, rivière extrêmement poissonneuse, qui nourrit grande quantité de brochets d'une grosseur extraordinaire", s'arrêta "quelques jours auprès du grand et profond lac d'Etchitagamath" où il baptisa un enfant le 12 de mai, et il toucha Chicoutimi le 24 mai.

Le nom de la rivière Péribonka n'est pas mentionné dans les rapports des deux missionnaires. C'est dans le registre des missions que nous le trouvons pour la première fois, à la date du 16 avril 1679. Ce jour-là, "**juxtâ fluvium Perib8ka** (2) **ad lacum Peok8agami** (près de la rivière Péribonka, au lac Saint-Jean)", le Père de Crespieul baptisait deux enfants, dont François-Xavier Du Buisson était parrain.

Le nom de la rivière est peut-être indiqué dans le journal de Louis Jolliet, qui passa par la Pérïbonka à son retour de la baie d'Hudson, au début d'octobre 1679; ce document, expédié à Paris par le gouverneur Frontenac, demeure introuvable. Mais sur les cartes qu'il a tracées (car il y en a trois, dont l'une datée de 1684) pour indiquer le trajet qu'il a suivi, le célèbre explorateur écrit "Përiboca" près du cours inférieur de la rivière.



Extrait d'une carte de Jolliet, 1679.

Pendant un siècle et demi encore après cette date les textes sont muets au sujet de la rivière Pérïbonka. Ce sont les cartes seules qui la mentionnent, et les premières le font d'une façon qui indique qu'elle était très peu connue. La chose est explicable. Cette rivière n'était pas sur le parcours de la circulation des trafiquants; la chaîne des postes de traite passait par le sud du lac Saint-Jean, et les missionnaires eux-mêmes prirent l'habitude de la suivre pour se rendre à leurs missions du lac Mistassini et de Nemiskau (sur la rivière Rupert).

La carte la plus ancienne après l'esquisse de Jolliet est celle de Guillaume Delisle, 1703. Dans la section que nous reproduisons ici on peut remarquer que la Pérïbonka est assez exactement indiquée, avec son affluent la Manouan et sa voisine la Shipshaw.

Celles du Père Pierre Laure, jésuite, sont particulièrement intéressantes à étudier. Il y en a cinq. La première est datée de Chicoutimi 23 août 1731, les autres de la même année et "terminées à l'automne de 1732". Nous reproduisons ici (page 145) une section de la plus complète de ces dernières.

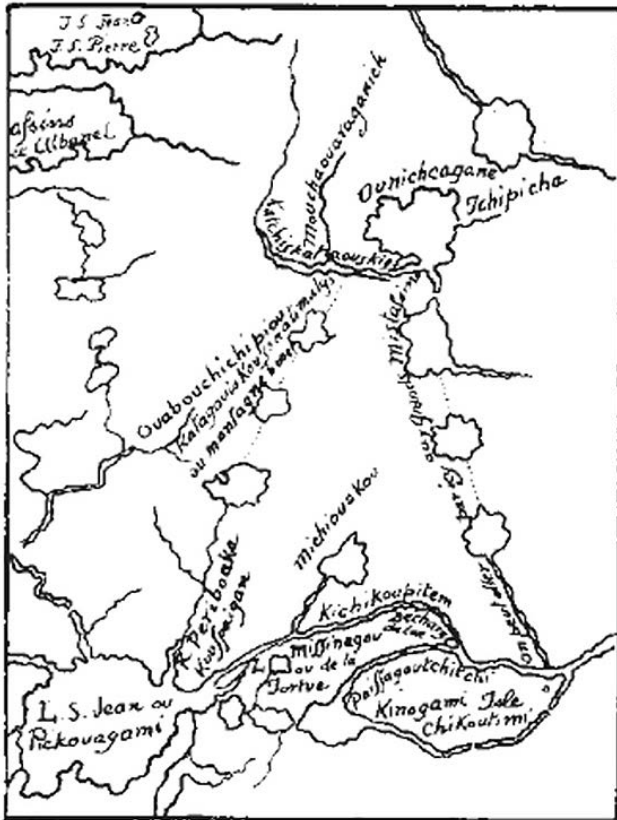


Extrait de la carte de G. Delisle, 1703.

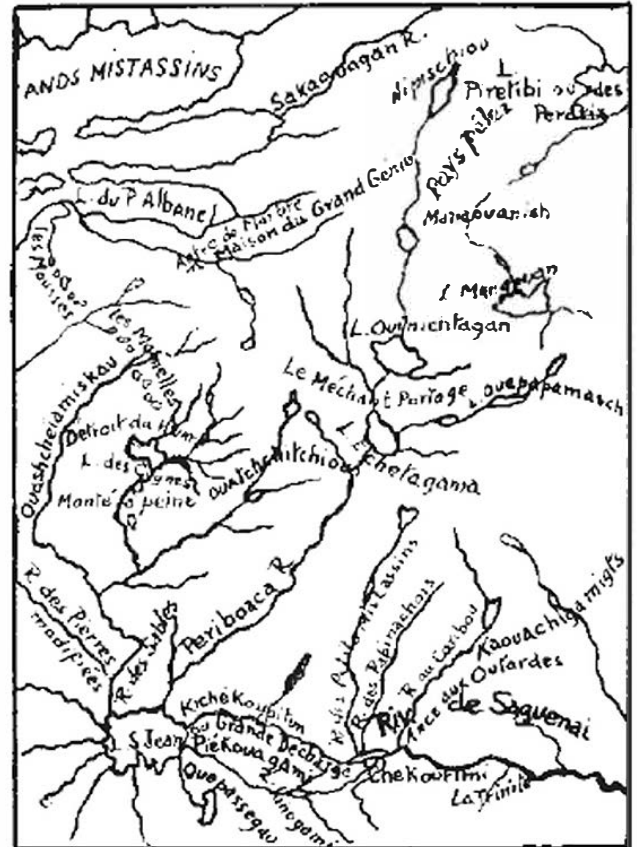
On remarque que c'est le cours inférieur de la rivière qui porte le nom de Pérïbonka et que cette partie ne rejoint pas les sections du cours supérieur. C'est dû au fait que ces cartes dressées pour une part d'après les renseignements recueillis des Indiens et que ceux-ci indiquaient souvent les cours d'eau et les lacs en fonction de leur usage comme routes. En raison de sa position et de ses chutes, la section du cours de la Pérïbonka entre la partie voisine du lac Saint-Jean et la partie supérieure suivie dans les voyages au lac Mistassini n'était pas utilisée; ce qui explique que le lac Tshetagama lui-même, bien connu comme lieu de pêche, n'est pas placé sur ces cartes comme appartenant à la Pérïbonka. — Notons que sur ses autres cartes le Père Laure écrit ici "Përibouaka" et là "Përibonca".

Les cartes subséquentes, jusqu'au dernier siècle, s'inspirent toutes de celles-là, il suffit donc de les mentionner avec leur façon d'écrire le nom.

Celles de Conrad Lotter et de Matthew Seutter, de 1734, toutes deux identiques, ont "Përiboc". Jacques-Nicolas Bellin, sur sa carte de 1744 et ses autres de 1763 et 1764, écrit "Përibocak". Celle du Captain Carver, 1776, porte "Përiboca". Sur une carte de vers 1737 qui, elle,



Extrait d'une carte du Père Pierre Laurs, 1731-1732.



Extrait de la carte d'Anville, 1755.

rattache le lac "Echetagama" à la rivière, on lit: "Péribonka". Presque toutes placent un lac "Nipischou" comme source de la rivière.

Avec celle du Sieur d'Anville, 1755, apparaît de nouveau le cours complet de la rivière, qui est appelée "Péribonka". Elle mérite attention; nous reproduisons le secteur qui nous intéresse. On remarque qu'elle est plus complète que celle de Delisle; elle l'est même un peu trop... Elle est à peu près reproduite par celle de Thomas Jefferey, 1776, produite au dossier du procès de Mingan au Conseil Privé.

Sur la carte de la région colonisable du Saguenay préparée par Paschal Taché en 1825 le nom est écrit "Péribonka". A partir de cette date c'est la forme du nom qui apparaît presque partout, avec la variante "Péribonca".

La série de ces cartes indique un progrès dans la connaissance du tracé géographique de la rivière et cela oblige à supposer des visites sinon des explorations. Malheureusement la documentation est très réticente sur les voyages et les voyageurs entre ceux que nous avons cités plus haut et ceux du dernier siècle.

C'est sûr que la rivière Péribonka était fréquentée par les Indiens. Excellente pour la pêche, bonne, comme tous les affluents du lac Saint-Jean, pour la chasse, on ne peut pas supposer qu'elle ait été délaissée, et le fait que les Indiens auraient gardé le silence à son sujet ne signifie pas qu'ils ne lui donnaient pas d'importance; bien au contraire, ils profitaient de son isolement pour la laisser ignorer des étrangers.

La visite du Père de Crespieu au printemps de 1679 indique la présence d'au moins deux familles à l'embouchure de la rivière. Il semble bien que le lac Tchetagama ait été un lieu habituel de campement et de séjour.

Des traditions indiennes, recueillies de sources diverses, rapportent que des missionnaires et quelques Montagnais, fuyant devant une incursion d'Iroquois, cachèrent dans une île de la Péribonka les objets précieux servant au culte. Cette île, appelée "île du Trésor" ou "île aux Pères", divisait le courant à la chute du Bonhomme. Paul et Joseph Savard, qui y travaillèrent, observèrent des marques sur un arbre et firent quelques sondages, mais ne firent pas de recherches. Selon d'autres rapports ce serait à "l'île au Diable". Certaines circonstances de cette aventure rendent la tradition admissible; cependant on n'en a pas encore trouvé d'indices dans les documents.

A part ce faible écho, le silence absolu plane sur le va et vient qui anima les solitudes de la grande rivière et sur les aventures dramatiques dont elle fut témoin et cause et que font deviner des désignations comme "chute du Bonhomme", "chute au Diable" (3), "Mauvais portage", "Passes Dangereuses", aventures que font deviner aussi certains indices plus concrets.

Le 7 juin 1893, J.-M. Lemoine écrivait au rédacteur du journal L'ÉVÉNEMENT: "Je reçois en ce moment du maire de Roberval, M. Benj. Scott, avec un faisceau de vieux sabres — passablement rongés par la rouille —, une note m'informant qu'il a lui-même exhumé ces reli-

ques dans un camp, à près de vingt-cinq milles de Roberval, dans un endroit où la rivière Petite Péribonka débouche dans la Grande Péribonka, à deux milles de l'embouchure de cette rivière. Les plus longues de ces rapières ont trois pieds et demi; on découvre sur ces lames deux croix et d'autres marques. L'endroit où ces vieux sabres ont été trouvés est solitaire; aucune trace de culture ni habitation n'y ont existé de mémoire d'homme.

"J'ai visité moi-même le site, en *steamer*, le 17 mai 1889.

La herse du colon vient de mettre à jour ces curieux trophées qui reposaient sous une couche de terre d'à peu près un pied de terre jaune et légère.

"Cette trouvaille ouvre la porte à bien des conjectures.

"J'ai moi-même comparé ces sabres avec les superbes lames de tolède que le consul de Portugal, M. Fréchette, a reçu de son gouvernement, mais sans résultat pratique.

"Sont-ce des lames manufacturées en France, aux premiers temps de la colonie ou plus tard? Sont-ce des sabres oubliés en cet endroit par les Espagnols, les découvreurs du Labrador et de Terre-Neuve, pendant leurs explorations au "royaume du Saguenay"? Je laisse la parole aux antiquaires et vous demande pour M. Scott l'hospitalité de vos vitrines où les sabres pourront être examinés".

Le journal ajoutait cette note: "Ces vieux sabres sont en ce moment exposés dans les vitrines de notre bureau."

Nous avons appris récemment que deux épées "trouvées au lac Saint-Jean" et "données en 1909 par le colonel B.-A. Scott" à la Literary and Historical Society of Quebec étaient conservées dans le petit musée de celle-ci au Morrin College. Ces pièces ont été gracieusement cédées à la Société Historique du Saguenay en septembre dernier et sont maintenant à notre musée régional.

D'autres trouvailles pourraient éveiller également la curiosité; mais malheureusement les choses trouvées ont été égarées ou les détails des circonstances sont insuffisants pour permettre d'en tirer profit.

Voilà à quoi se résume l'histoire de la rivière Péribonka pendant une période de 155 ans: celle qui va de 1673 à 1828, date des premiers rapports d'explorations.

Victor TREMBLAY, *ptre*, P.D.

- (1) Ce mot signifierait: "Celle où le sable est soulé perpendiculairement". (*Lemoine Dictionnaire français-montagnais*).
- (2) La lettre "g" se prononce comme le "w" anglais.
- (3) La manière de dire, conforme à la coutume française conservée au Canada, était "chute au Diable"; lors des travaux d'aménagement faits à cet endroit, le département des Terres et Forêts a imposé l'expression "chute du Diable", qui est maintenant officielle.

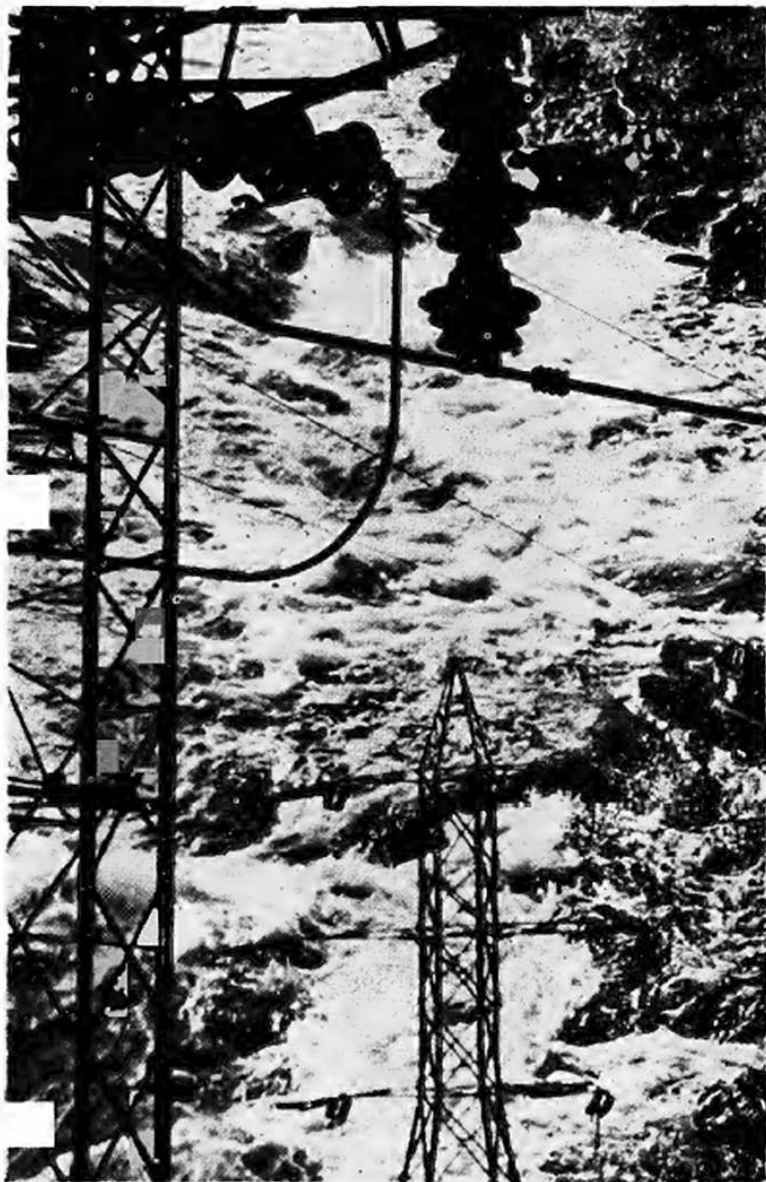
RIVERBEND

La réalisation du projet d'une usine à papier-journal que Sir William Price avait élaboré en vue de l'aménagement hydro-électrique de la Compagnie Duke-Price Power à l'Île Maligne commença en 1923. Le site en avait été choisi au bord de la Petite Décharge, sur l'Île d'Alma. La construction de cette nouvelle usine de la Compagnie Price donna naissance à la ville de Riverbend. Cette usine à papier devait être unique en son genre, comptant à l'origine entièrement sur l'électricité tant pour la force motrice que pour la production de la vapeur. La première machine à papier commença à fonctionner en 1925, la seconde en 1926 et deux autres machines furent ajoutées en 1929. Sir William Price n'eut pas la satisfaction de voir le parachèvement de ces grands projets, car, en 1924, il mourut tragiquement dans l'éboulement de terre de Kénogami.

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED
 CHICOUTIMI — JONQUIERE — KENOGAMI — RIVERBEND

C'est l'eau qui a amené l'aluminium

au Saguenay



L'histoire du Royaume du Saguenay ne saurait être racontée sans qu'un chapitre y soit consacré à l'industrie de l'aluminium. Cette industrie n'est pas venue au Saguenay sans raison. On peut se demander pourquoi, en fait, elle n'est pas allée en Abitibi, ou en Gaspésie, ou encore dans les Cantons de l'Est. La raison de sa venue ici, on la trouve dans les cours d'eau de notre région: rivières furibondes tout à fait propices à l'installation de centrales d'électricité.

Des hommes d'affaires à qui le gouvernement provincial avait concédé les droits d'exploitation hydroélectrique le long de la rivière Saguenay ne savaient que faire de ces droits. Il leur fallait des industries, mais aucune ne venait. Le potentiel d'énergie électrique était là, mais personne ne s'en servait.

Quand l'industrie de l'aluminium s'amena, en 1926, l'eau du Saguenay connut vraiment sa vocation industrielle. C'était exactement l'industrie qu'il fallait, une industrie qui consommerait beaucoup d'électricité.

On sait le reste: dès 1926, l'usine d'Arvida produisait 30,000 tonnes, production qui fut doublée en 1937 vers la fin de la crise économique. Puis, avec la guerre, la production quintupla par suite de l'agrandissement des usines d'Arvida et la construction de l'usine d'Isle-Maligne. Aujourd'hui, le potentiel de production de l'industrie de l'aluminium au Saguenay est d'un demi-million de tonnes par année.

Au fur et à mesure de cette expansion, évidemment, il a fallu puiser de plus en plus d'énergie électrique dans les cours intarissables de la région. Cette abondance de ressources hydrauliques est un bienfait, car l'Alcan, qui éprouve en ce moment un léger fléchissement dans sa production, sera dans une excellente situation pour répondre à toute reprise dans la demande du métal qu'elle fabrique au Saguenay.

Il est donc clair que les richesses hydrauliques du Saguenay seraient demeurées beaucoup moins productives sans la venue de l'industrie de l'aluminium. Mais il n'est pas moins clair que la rivière Saguenay et ses affluents sont la cause première de l'essor industriel de ce "Royaume" qui promettait à Jacques Cartier l'or et le cuivre... il y a cinq cents ans.

Comme quoi un cours d'eau utilisé vaut mieux qu'une mine d'or inexploitée...

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

La paroisse de Saint-Fulgence

Les premiers colonisateurs s'étaient établis à l'Anse au Foin avant que la colonisation fut permise dans la région du Saguenay; on les y trouve dès 1839. Cependant ils furent longtemps dépendants de la paroisse de Chicoutimi d'abord, jusqu'à 1860, puis de celle de Sainte-Anne. Une première chapelle, construite en 1846 et transportée en 1859 près du site de l'église actuelle, puis une seconde, construite en 1854, permettaient de leur donner la mission de temps en temps, assez régulièrement toutes les trois semaines. C'est seulement en 1870 (le 8 novembre) que le territoire fut érigé en paroisse, et le premier curé résidant, l'abbé Louis-Wilbrod Barabé, y arriva le 20 octobre 1871.

Voici la liste de ses successeurs avec la date de leur nomination.

- L'abbé Apollinaire Gingras, 1876;
- " Narcisse Parent, 1878;
- " Louis Savard, 1881;
- " Alfred Tremblay, 1883;
- " Médéric Tremblay, 1885;
- " Louis Gagnon, 1889;
- " Ovide Larouche, 1894;
- " David-Odilon Dufresne, 1898;
- " Georges-Henri Gagnon, 1901;
- " Edmour Simard, 1922;
- " Basile Néron, 1942;
- " Hormidas Coudé, 1951;
- " Antonio Gagnon, 29 mars 1955.

SAINT FULGENCE

"En Afrique, fête du bienheureux Fulgence, évêque de l'Eglise de Ruspe. Au temps de la persécution des Vandales, en raison de la foi catholique et de sa science éminente, il eut beaucoup à souffrir de la part des ariens et fut relégué en Sardaigne. Il obtint enfin de rentrer dans son Eglise, s'illustra par sa vie et ses prédications et fit une heureuse fin." — *Le Martyrologe romain*, au 1er janvier.

Né à Telepta, dans la province de Bizacène (aujourd'hui Tunisie), vers 468, saint Fulgence fut élu évêque de Ruspe (aujourd'hui Alfaque), dans la même province, en 508. Son exil dans l'île de Sardaigne dura trois ans, de 520 à 523. Il mourut à Ruspe en 529.

Saint Fulgence est un écrivain ecclésiastique d'une grande valeur, bien qu'il n'ait pas le titre de Docteur de l'Eglise. Les arts le représentent sous un costume d'ermite ou de moine ou avec un vaisseau, pour indiquer sa profession première et son exil en Sardaigne. Sa vie a été écrite par un moine qui était son disciple et compagnon. (D'après les *Bollandistes*).

Une partie de la paroisse de Saint-Fulgence avait été dévastée par le grand feu du 19 mai 1870, mais l'église avait été préservée; elle fut parachevée en 1889. Elle connut les plus beaux moments de son histoire en 1912, le 1er et le 2 septembre: l'ordination et la première messe du premier fils de la paroisse élevé au sacerdoce, l'abbé J.-Jérémie Gagnon.

Elle a été remplacée par l'église actuelle, qui a conservé le clocher de l'ancienne tout en prenant une orientation différente, et qui a été bénite le 13 juin 1943. L'ancien cimetière, refait et agrandi, a été béni le 1er novembre de la même année. L'orgue de l'église a été béni le 26 novembre 1947 et les cloches le 24 octobre 1948. Le presbytère actuel date de 1957.

La paroisse de Saint-Fulgence a vécu de l'agriculture et de l'exploitation du bois; elle s'est développée normalement dans le cadre de la vie régionale et de ses conditions particulières; les avantages qu'elle offre comme lieu de villégiature et de résidence apportent un autre trait à sa physiologie. Elle est bien placée pour assurer à sa population le bien-être et la tranquillité.

La paroisse de Notre-Dame de Laterrière



C'est dans l'été de 1846, à l'invitation et à l'exemple des pères Oblats, que les premiers colons commencèrent à s'établir dans le Grand Brûlé du canton Laterrière. En 1949 ils construisirent une chapelle qui ne fut jamais achevée, faute de ressources, et qui, détruite par le feu, fut remplacée par l'église actuelle. Celle-ci, une des plus anciennes et des plus remarquables du diocèse, aura bientôt cent ans; on en commença la construction le 28 juillet 1863 et elle fut bénite le 14 janvier 1865. Elle est sous le vocable de l'Immaculée-Conception. La paroisse reçut son érection canonique le 1er juin 1858.

Les premiers desservants de Notre-Dame de Laterrière furent les Pères Oblats, qui résidaient à Saint-Alexis. Ce furent ensuite de 1853 à 1854, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon, curé de Chicoutimi, et de 1854 à 1855, l'abbé Léandre Gill, curé de Saint-Alphonse. Le premier curé résidant arrivait le 10 octobre 1855.

Voici la liste des curés qui se sont succédés à Laterrière.

Les abbés Louis-Alphonse Casgrain, 1855-1858;
Jean-Baptiste Villeneuve, 1858-1861;
Joseph Hudon, 1861-1870;
Jules Mailley, 1870-1876;
Charles Bacon, 1876-1878;
François-Xavier Delâge, 1878-1889;
Michel-Edouard Roy, 1889-1895;
Anicet-Hilaire Marceau, 1895-1914;
Elzéar Bergeron, 1914-1915;
Arthur Gaudreault, 1915-1921;

Alfred Labrecque, 1921-1924;
Joseph Allard, 1924-1936;
Charles-Eugène Girard, 1936-1956;
Adolphe Tremblay, depuis le 26 septembre 1956.

La chapelle primitive de Notre-Dame de Laterrière n'avait pas même de clocher. C'est en 1884 que les paroissiens dotèrent leur église de son carillon de trois cloches, fondues à Baltimore et donnant les notes Sol - Si - Ré.

Le presbytère actuel date de 1885.

La paroisse de Laterrière comprend deux municipalités, celle de la paroisse, érigée le 1er janvier 1883 et celle du village, érigée le 21 décembre 1901. Le canton Laterrière avait été érigé officiellement le 22 mai 1850 et ainsi nommé en l'honneur de Marc-Pascal Laterrière, seigneur des Eboulements, qui avait été représentant de la région, alors appelée comté de Northumberland puis comté du Saguenay, de 1824 à 1832 et de 1845 à 1854, conseiller législatif de 1832 à 1838 et membre du conseil spécial de 1838 à 1841.

La qualité de son sol a fait de Laterrière une paroisse typiquement agricole, à la population stable, laborieuse et positive, respectueuse de l'ordre et des saines traditions. Elle compte actuellement 1900 habitants.

La paroisse de Saint-Joachim de Chicoutimi

En 1942 une section de la Cité de Chicoutimi a été détachée de la paroisse de la Cathédrale pour former celle de St-Joachim, dont le titre patronymique a été suggéré par sa position relative à celle de Sainte-Anne.

Une église y a été construite en cette même année et un service paroissial régulier y a été donné jusqu'à 1951 par un prêtre résidant au presbytère de la Cathédrale, successivement l'abbé Omer Carrier, le R.P. Henri Potvin, les abbés François-Joseph Fortin et Roméo Simard. C'est le 3 avril 1951 qu'eut lieu l'érection canonique de la paroisse, et le premier curé, l'abbé Basile Néron (fait chanoine en 1959), y arrivait le 17 avril.

La première église de Saint-Joachim, construite en bois, fut détruite par un incendie le 25 avril 1954. L'église actuelle a été bénite le 24 juin 1955, son carillon de cloches le 28 août suivant.

Le presbytère a été construit en 1951.

L'établissement de la paroisse de Saint-Joachim de Chicoutimi est dû à l'initiative de la Coopérative d'Habitation du Sacré-Coeur, qui a commencé le développement de ce secteur en 1950. La paroisse compte actuellement 4,800 habitants.

LA VILLA SAINT-IGNACE

La Villa Saint-Ignace a maintenant trente et un ans. Depuis dix ans existait la pratique des retraites fermées dans la région. Après une première expérience au Séminaire de Chicoutimi, les retraitants étaient orientés vers les maisons de Montréal et de Québec; pour répondre au besoin de la population, les autorités diocésaines demandèrent aux Jésuites, qui recevaient le plus grand nombre de retraitants, d'établir une maison au Saguenay. La chose a été réalisée en 1928.

Le R.P. Théophile Hudon, s.j., présida à l'organisation de la Villa Saint-Ignace, construite en un flanc de côteau qui reçut à cette occasion la désignation de Val-Racine; la Villa ouvrit ses portes en juillet 1928.

La maison sert aux retraites fermées des hommes: laïques de toutes classes, étudiants, prêtres, s'y succèdent à un rythme régulier. De 1932 à 1938 elle a servi de plus à héberger les jeunes jésuites dits "du Troisième An", ce qui consiste en une année spéciale consacrée à l'étude et à la pratique de l'ascèse, sorte de second noviciat fait comme complément aux années de leur formation religieuse.

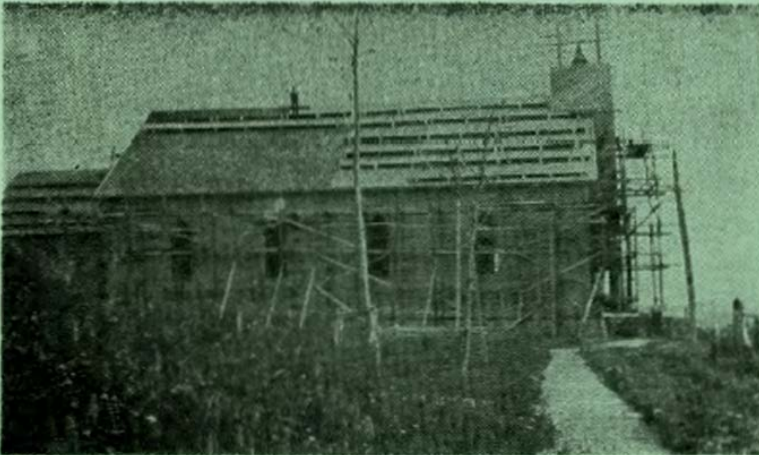
Des agrandissements à la maison primitive ont été ajoutés en 1947, permettant de recevoir 55 retraitants à la fois. Le personnel de la maison comprend le Supérieur, son Assistant, des prédicateurs, ainsi que le secrétaire diocésain des Ligues du Sacré-Coeur.

Au cours de ses 31 années d'existence la Villa Saint-Ignace a donné 1,640 retraites et reçu environ 58,000 retraitants.

La paroisse de Saint-Nazaire

Les colons établis dans le canton Taché ont attendu pendant plusieurs années l'érection d'une paroisse. Depuis le 15 octobre 1889, ils dépendaient de Saint-Joseph d'Alma et la mission leur était donnée à partir de 1891.

Le 27 août 1908 l'abbé Alfred Simard était nommé curé résidant et il s'y installait peu après; les premiers actes du registre paroissial sont datés du 7 octobre. Il hérita de plusieurs reliques de la vieille église d'Alma: un autel, un vestiaire, un confessionnal, une cloche... Celle-ci, réfugiée plus tard dans la cave de l'église fut la seule pièce qui échappa à la destruction lors de l'incendie de l'édifice, le 13 janvier 1918.



Une évocation d'il y a 50 ans: construction de la première église de Saint-Nazaire, en 1909. On ajoutait simplement un agrandissement à la chapelle primitive.

L'église a été reconstruite en 1919-1920. Le presbytère construit en 1913 fut lui aussi victime du feu, en 1944, et renouvelé. Les édifices actuels répondent aux besoins de la population de Saint-Nazaire, qui en est fière et satisfaite. Cette population de Saint-Nazaire est de 1,750 habitants, en grande partie agriculteurs.

Voici la liste des curés qui ont desservi la paroisse: les abbés Alfred Simard (1908-1924), Eugène Gendron (1924-1929), Elzéar Bergeron (1929-1947), Francis Lemay (1947-1958), Antoine Perron (1958-.)

Hommage à la Société Historique du Saguenay pour son excellent travail et succès à la belle revue SAGUENAYENSIA.

Paroisse Saint-Antoine de Chicoutimi

C'est le 3 avril 1851 que Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, signait le décret d'érection canonique de la paroisse St-Antoine de Chicoutimi. Elle était formée d'un détachement de la paroisse de la cathédrale et de la paroisse du Sacré-Coeur.

Pour se rendre au désir de M. Hilaire Brassard, donateur du terrain de la future église, qui avait une confiance fondée en saint Antoine, Mgr le donna comme patron de la paroisse.

Arrivé le 17 avril, M. l'abbé Vilmond Falbot célébra la première messe le 22 avril dans la salle de l'école St-Coeur-de-Marie, qui servit de chapelle temporaire jusqu'à Noël 1852.

La population, de 1676 âmes, accepta généreusement les sacrifices du détachement et leur générosité aussi bien que leur collaboration enthousiaste leur fit ériger le beau presbytère où s'installa le curé actuel en janvier 1852.

Mais il fallait absolument loger le bon Dieu dans une maison à Lui; aussi c'est avec prudence qu'ils décidèrent de bâtir le sous-bassement de leur église pouvant accommoder plus de la moitié de la population, espérant ne pas travailler inutilement et pouvoir continuer leur œuvre de donner une église au bon Dieu.

Leur espérance ne sera pas vaine puisqu'en moins de 10 ans d'existence tout sera payé.

Dès 1852 la paroisse St-Antoine possédait son cimetière, don de Messieurs Albert Gagnon et David Blackburn, dans le rang St-Pierre, le long de la route régionale.

La fabrique acheta le magnifique parc où s'érige le stade de Chicoutimi, laissant 6 acres de terrain pour les autres loisirs des jeunes.

Le développement de la paroisse permet d'espérer que sur les hauteurs de Chicoutimi-Ouest grandira une population chrétienne qui fera l'honneur de la Cité et la gloire de Dieu.

DES VESTIGES DE 1828

En septembre 1828 l'arpenteur Joseph Bouchette remarquait à la rivière du Moulin les vestiges d'une installation postérieure au petit moulin primitif. Il écrit: "... Je remarquai du côté méridional du Saguenay une rivière, que je montai jusqu'au pied d'une chute, où la Compagnie du Nord-Ouest a érigé un moulin pendant qu'elle avait les Postes du Roi. La chaussée, qui est à 100 verges du débarquement, est encore assez bonne, mais le moulin tombe en ruine. La dalle qui prend en haut de la chute est tout à fait insuffisante aussi bien que les autres parties de l'ouvrage, qui sont destinées à faire marcher deux scies: la charpente, en y faisant quelques réparations, pourrait encore servir plusieurs années. Ayant pris à la hâte une esquisse de la chute, comme la nuit approchait rapidement, je retournai au Saguenay."



Angle RACINE-RIVERIN — CHICOUTIMI

TEL.: LI 3-0201

PORT-ALFRED

Tél.: LI 3-7705
Ave. STE-ANNE

Tél.: LI 4-2653

CHICOUTIMI

Compliments de

Côté Boivin & Cie, Inc.

CHICOUTIMI

Fondée en 1898

SUCCESSALE A ROBERVAL

A tous les fidèles lecteurs de "Saguenayensia", la direction et le personnel de Montminy Imprimerie Commerciale de Chicoutimi Inc. souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Robert MONTMINY,
président.



IMPRIMERIE COMMERCIALE DE CHIC. INC.

TEL.: LI 3-0224

139 RACINE EST

CHICOUTIMI